

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Rime, Jean-François (svp/udc, FR) NR/CN, Blocher, Christoph (svp/udc, ZH) NR/CN, Widmer-Schlumpf, Eveline (bdp/pbd) BR EFD / CF DFF, Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS; -2022)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Bühlmann, Marc
Caretto, Brigitte
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Gsteiger, Christian
Hirter, Hans
Mach, André
Müller, Eva
Rinderknecht, Matthias

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Bühlmann, Marc; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Gsteiger, Christian; Hirter, Hans; Mach, André; Müller, Eva; Rinderknecht, Matthias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS; -2022), 1990 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Rechtsordnung	16
Grundrechte	16
Aussenpolitik	16
Beziehungen zur EU	16
Landesverteidigung	18
Militäreinsätze	18
Militärorganisation	20
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	22
Parteien	22
Grosse Parteien	22
Verbände	23
Überparteiliche politische Interessen / Think Tanks	23

Abkürzungsverzeichnis

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
AUNS	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
NGO	Nichtregierungsorganisation
SNB	Schweizerische Nationalbank
BAKOM	Bundesamt für Kommunikation
EU	Europäische Union
IV	Invalidenversicherung
EU-8	Estland, Lettland, Litauen, Polen, Slowakei, Slowenien, Tschechische Republik, Ungarn
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
SBFI	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
EWR	Europäischer Wirtschaftsraum
KFOR	Kosovo Force
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
SGV	Schweizerischer Gewerbeverband
NATO	North Atlantic Treaty Organization
FABI	Finanzierung und Ausbau der Eisenbahninfrastruktur
RPG	Raumplanungsgesetz
GSoA	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
EG	Europäische Gemeinschaft
SBV	Schweizerischer Bauernverband
MINT	Fächer und Berufe aus den Bereichen Mathematik, Informatik, Naturwissenschaften und Technik.
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
SOG	Schweizerische Offiziersgesellschaft
<hr/>	
DFF	Département fédéral des finances
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
ASIN	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
ONG	Organisation non gouvernementale
BNS	Banque nationale suisse
OFCOM	Office fédéral de la communication
UE	Union européenne
AI	Assurance-invalidité
UE-8	Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Hongrie
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
EEE	l'Espace économique européen
KFOR	Force pour le Kosovo
USS	Union syndicale suisse
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
USAM	Union suisse des arts et métiers
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
FAIF	Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
GSsA	Groupe pour une Suisse sans Armée
CE	Communauté européenne
USP	Union Suisse des Paysans
MINT	Branches et métiers des domaines Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Informatique

GATT General Agreement on Tariffs and Trade
SSO Société Suisse des Officiers

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Politische Grundfragen

ANDERES
DATUM: 31.12.2012
MARC BÜHLMANN

Was prägte 2012 die Schweizer Politik? Welches waren die bedeutenden Geschäfte im Parlament? Und was hat die politisch interessierte Öffentlichkeit bewegt? Nachfolgend werden die wichtigsten Ereignisse im Jahr 2012 zusammengefasst und anschliessend nach Thema geordnet aufgelistet. Mit den Links gelangen Sie direkt zu diesen im Berichtsjahr zentralen Geschäften und Ereignissen. Vous trouverez ici la version française de cet article.

Das politische Jahr 2012 war geprägt von **härter werdenden aussenpolitischen Auseinandersetzungen**. Eigentlich hätte sich die Schweiz in einer guten Ausgangsposition befunden: Sie blieb auch 2012 von den wirtschaftlichen Verwerfungen im EU-Raum weitgehend verschont, was sich etwa im Staatsrechnungsüberschuss von CHF 1.3 Mia., im widerstandsfähigen Arbeitsmarkt mit tiefen Arbeitslosenquoten oder im zwar geringen, aber im europäischen Vergleich überdurchschnittlichen Wirtschaftswachstum zeigt. Auch der dank Devisenmarktinterventionen der Schweizerischen Nationalbank bei einer Untergrenze von CHF 1.20 gehaltene Euro-Wechselkurs zeugt von der wirtschaftlichen Stärke der Eidgenossenschaft. Dennoch wurde der Schweiz im Berichtsjahr ihre aussenpolitisch schwache Position vor Augen geführt. Davon zeugen etwa die Umsetzung des FATCA-Abkommens mit den **USA**, die das Bankgeheimnis weiter aufweicht, die nur sehr schleppenden Verhandlungen mit den Vereinigten Staaten im Steuerstreit, oder auch die gescheiterten Abkommen mit **Deutschland** zu den Abgeltungssteuern und zum Fluglärm. Ein rauer aussenpolitischer Wind wehte der Schweiz auch in den nach wie vor durch institutionelle Fragen blockierten Verhandlungen mit der **EU** ins Gesicht. Das Anrufen der Ventilklausel gegenüber acht osteuropäischen EU-Staaten durch den Bundesrat im April war, obwohl lediglich symbolische Wirkung entfaltend, einer Entspannung der Situation auch nicht eben dienlich. Für das Anfang Berichtsjahr von Bundesrat Didier Burkhalter übernommene EDA dürften schwierige Zeiten bevorstehen. Die Schweizer Bürgerinnen und Bürger sprachen allerdings ihr Vertrauen in die Aussenpolitik des Bundes aus, indem sie die Auns-Initiative **«Staatsverträge vors Volk»** deutlich verwarfen.

Für einigen von medialer Aufmerksamkeit begleiteten Wirbel sorgte im Berichtsjahr auch der noch 2011 gefällte Entscheid des Bundesrates, 22 Kampfflugzeuge des schwedischen Typs **Gripen** anzuschaffen. Negative Evaluationsberichte, ein Untersuchungsbericht der Sicherheitspolitischen Kommission, der den Kauf als riskant bezeichnete, eine überaus kritische Haltung auch der bürgerlichen Parteien und in Umfragen sich abzeichnende Bedenken in der Bevölkerung führten zu einem eigentlichen Tausziehen. Dem Bundesrat, der Mitte November in seiner Botschaft CHF 3.126 Mia. für den Kauf beantragte, gelang dabei im Berichtsjahr kein Befreiungsschlag.

Wichtige Pflöcke wurden 2012 in der **Agrarpolitik und bei der Raumplanung** eingeschlagen. Die Räte beugten sich über die **Agrarpolitik 2014 bis 2017**, die eine nachhaltigere und wirtschaftlich leistungsfähigere Landwirtschaft zum Ziel hat. Die umstrittene Revision der Direktzahlungen stiess in beiden Kammern auf Unterstützung. Die **Teilrevision des Raumplanungsgesetzes (RPG)**, die als indirekter Gegenvorschlag für die Landschaftsinitiative ausgearbeitet worden war, konnte nach einigem Hin und Her im Berichtsjahr unter Dach und Fach gebracht werden. Heftig umstritten war dabei die Rückzonungspflicht bei überdimensionierten Bauzonen. Dieser Punkt war nicht nur Auslöser für ein durch den Gewerbeverband (SGV) lanciertes, erfolgreich zustande gekommenes Referendum, sondern auch für einen CVP-internen Streit. Da die Rückzonungspflicht vor allem im Kanton Wallis eine grosse Reduktion von Bauzonen nach sich ziehen würde, drohte die CVP-Sektion Wallis mit einem Austritt aus der Mutterpartei, weil sich diese im Parlament auf die Seite der Befürworter gestellt hatte. Die Abstimmung über das RPG wurde auf Frühjahr 2013 angesetzt. Mit der überraschenden Annahme der **Zweitwohnungsinitiative** und der Ablehnung von drei Initiativen zur **Wohneigentumsförderung** mischte auch die Schweizer Bevölkerung direkt an der Raumpolitik mit. Während die Idee des Bausparens für die nächsten Jahre vom Tisch ist, dürfte die Zweitwohnungsinitiative die Gemüter noch längere Zeit bewegen. Das mit einer knappen Mehrheit (50.6 % Ja-Stimmenanteil) angenommene Begehren will den Anteil an Zweitwohnungen in einer Gemeinde auf 20 Prozent

beschränken. Nach der Annahme der Volksinitiative wurde um ihre Umsetzung gerungen. Insbesondere die betroffenen Tourismusregionen versuchten Einfluss auf die geplante Übergangsverordnung zu nehmen, was wiederum die Initianten von «Helvetia Nostra» zu juristischen Schritten verleitete.

Im Berichtsjahr legte der Bundesrat die **Energiestrategie 2050** vor, mit der er den historischen Entscheid aus dem Vorjahr bekräftigt, künftig auf Atomstrom verzichten zu wollen. Ein erstes Massnahmenpaket für den schrittweisen Umbau der Energieversorgung wurde im Herbst 2012 in die Vernehmlassung geschickt. Die im Berichtsjahr eingereichten Initiativen der GLP, die eine ökologische Steuerreform fordert und der GP, die einen früheren Ausstieg aus der atombasierten Energieversorgung fordert, sorgen dafür, dass die Energiepolitik für längere Zeit wichtig bleiben wird. Mit der Unterzeichnung eines Zusatzprotokolls mit der Stiftung Klimarappen strebte die Regierung zudem das im Kyoto-Protokoll vereinbarte **CO₂-Reduktionsziel** an, dessen Erreichung mit den bisherigen Massnahmen noch in weiter Ferne lag.

Wenig Einigkeit gab es 2012 in der **Gesundheitspolitik**. Die Räte zerzausten im Berichtsjahr die 6. IV-Revision, die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger verwarfen die Managed Care Vorlage, die in den Räten noch auf Zustimmung gestossen war, deutlich und die Kammern konnten sich nicht über das Bundesgesetz über Prävention und Gesundheitsförderung einigen, das letztlich am Widerstand des Ständerates scheiterte.

Das anhaltende Wachstum der Bevölkerung – die ständige Wohnbevölkerung überschritt im August 2012 die 8-Millionen-Grenze – hatte nicht zuletzt auch Auswirkungen auf die **Verkehrspolitik**. Im Berichtsjahr zeigte sich der Ständerat bei der Beratung zur Finanzierung und Ausbau der Eisenbahninfrastruktur (**FABI**) von seiner spendablen Seite. Er nahm teilweise aus taktischen Gründen derart viele zusätzliche Ausbauprojekte auf, dass das Investitionsvolumen mit CHF 6.4 Mia. fast doppelt so hoch ausfiel, wie von der Regierung vorgesehen (CHF 3.5 Mia.). Gleichzeitig sprach sich die kleine Kammer für eine Erhöhung des Preises der **Autobahnvignette** zwecks Finanzierung des Strassenverkehrs auf CHF 100 aus. Beides wird 2013 in der grossen Kammer für Gesprächsstoff sorgen. Ebenfalls für viel mediales Echo sorgte der Entscheid des Bundesrates, zwecks Sanierung des **Gotthard-Strassentunnels** eine zweite Röhre bauen zu wollen. Eine solche habe finanzielle Vorteile und mit der Beschränkung auf jeweils eine Fahrspur im neuen und im sanierten Tunnel werde der Alpenschutzartikel eingehalten. Während bürgerliche Parteien, Wirtschaftsverbände und der Kanton Tessin den Entscheid begrüsst, wurde er von Links-Grün und dem Kanton Uri heftig kritisiert.

Wachsendes Interesse wurde 2012 der **Familienpolitik** zuteil. Die Räte sprachen sich für eine Verankerung eines Familienartikels in der Verfassung aus, der eine bessere Vereinbarkeit von Familie und Beruf anstrebt. Das obligatorische Referendum wurde für 2013 angesetzt. In seiner Botschaft stellte sich der Bundesrat gegen die Familieninitiative der SVP, die einen Steuerabzug für die Selbstbetreuung von Kindern verlangt. Im Dezember kamen zudem zwei Initiativen der CVP zu Stande, die beide steuerliche Erleichterungen für Familien bzw. Ehepaare verlangen.

Es dürfte der medialen Logik der Bewirtschaftung möglichst publikumswirksamer politischer Ereignisse geschuldet sein, dass von der Schweizerischen Politik im Jahr 2012 auch skandalumwitterte Schicksale politisch exponierter Personen haften bleiben. Freilich hatten sowohl der Fall **«Hildebrand»** als auch der Fall **«Zuppiger»** ihren Ursprung bereits im Vorjahr, politische Wirkung entfalteteten sie aber im Berichtsjahr. Nationalbankchef Philipp Hildebrand trat aufgrund des Vorwurfs, die Einführung der Frankenkursuntergrenze zur persönlichen finanziellen Bereicherung genutzt zu haben, von seinem Posten zurück. Ein Nachspiel sollte dies für Christoph Blocher haben, der die Affäre ins Rollen gebracht hatte, gegen den ein Strafverfahren eröffnet wurde und dem die Immunität entzogen wurde. Bruno Zuppiger, der 2011 als aussichtsreicher Bundesratskandidat galt, sich dann aber aufgrund eines Verdachts auf Veruntreuung zurückziehen musste, trat nach langem Zögern und grossem Druck seiner Partei erst zu Beginn der Herbstsession auch als Nationalrat zurück. Ein handfester Skandal in der Bundesverwaltung wird 2012 unter dem Stichwort «Insieme» in Erinnerung bleiben. Die Kosten eines seit 2001 beschlossenen Informatikprojektes unter diesem Namen liefen derart aus dem Ruder, dass es mit einem Verlust von rund CHF 105 Mio. aufgegeben wurde. Eine Administrativuntersuchung brachte auch mehrere Ungereimtheiten bei der Vergabe von Teilprojekten zutage.

Bei den kantonalen Wahlen schnitten die **Parteien** unterschiedlich ab. Die GLP und die BDP, bei der mit Martin Landolt ein neuer Präsident an die Spitze gewählt wurde, konnten zulegen. Die FDP, die neu von Philipp Müller präsidiert wird und bei der der Fusionsprozess mit der Liberalen Partei 2012 abgeschlossen wurde, konnte ihre Besitzstände überraschend gut wahren. Der negative Trend für die CVP, die ihr 100-jähriges Bestehen feierte, setzte sich hingegen fort. Auch die Grünen, die neu von einer Doppelspitze bestehend aus Adèle Thorens und Regula Rytz geleitet werden, mussten herbe Verluste hinnehmen. Die SP ihrerseits konnte etwas zulegen. Für Schlagzeilen sorgte Links-Grün, weil sowohl die SP als auch die GP Spendenangebote von Grossbanken ablehnten. Was die SVP betrifft, setzte sich der negative Trend der eidgenössischen Wahlen 2011 zumindest anfangs 2012 fort, was zu einiger, letztlich aber kaum umgesetzter Kritik an der Parteispitze führte. Dass die Volkspartei ihr Kernthema Asylpolitik nach wie vor erfolgreich besetzt, zeigte sich bei der Verschärfung des Asylgesetzes das nicht nur bei der SVP, sondern auch bei der FDP und der CVP auf Unterstützung stiess. Sogar die SP verzichtete auf ein Referendum gegen die Vorlage, welches schliesslich u.a. von den Jungen Grünen ergriffen wurde. Auflösungserscheinungen zeigten im Berichtsjahr die Schweizer Demokraten, die nach der Abwahl im Kanton Aargau in keinem kantonalen Parlament mehr vertreten waren.

Die Strategie, **direktdemokratische Instrumente** für Eigenwerbung zu nutzen, stiess bei den Parteien immer mehr auf Anklang. Dies zeigt sich nicht zuletzt am Umstand, dass im Jahr 2012 elf neue Initiativen lanciert und zehn eingereicht wurden (total befanden sich im Berichtsjahr 20 Begehren im Sammelstadium) und über sieben Volksbegehren (und zwei Gegenvorschläge) abgestimmt wurde. Freilich ist das Sammeln von Unterschriften kein einfaches Unterfangen. So mussten etwa die CVP wie auch die GLP lange zittern, bis sie ihre Begehren einreichen konnten. Die FDP – bisher ebenfalls nicht erprobt im Umgang mit Unterschriftensammlungen – scheiterte mit ihrer **Bürokratieinitiative** gar am Unterschriftenquorum. Die erfolgreiche Qualifizierung von Verfassungsinitiativen stellt lediglich die erste Hürde dar. Der Weg bis hin zum Urnengang kann mitunter ein sehr langer sein, wie die **Abzockerinitiative** erfahren musste: Bereits 2008 eingereicht, handelten die Räte erst im Berichtsjahr nach einer eigentlichen Odyssee und zahlreichen Fristverlängerungen einen indirekten Gegenvorschlag aus. Dass das Parlament zuweilen auch effizienter arbeiten kann, zeigt das Beispiel der SP-Initiative für eine **Einheitskrankenkasse**. Damit die Sozialdemokraten nicht im Wahljahr 2015 aus der Initiative Profit ziehen können, wurden mehrere Vorstösse eingereicht, die verlangen, dass der Bundesrat auf die Ausarbeitung eines Gegenvorschlags verzichtet. Erfolgreich können Begehren durchaus schon aufgrund der Parlamentsdebatte sein, wenn etwa mögliche alternative und abgeschwächte Lösungen in indirekte oder direkte Gegenvorschläge fliessen – im Berichtsjahr wurde etwa über die **Jugendumusikförderung** oder die **Regelung der Geldspiele** abgestimmt, beides Entwürfe des Parlaments, die auf zurückgezogene Initiativen beruhen. Selten, in den letzten Jahren jedoch zunehmend, erreichen Initiativen ihr eigentliches Ziel: Die Unterstützung von Volk und Ständen – seit 1871 wurden 19 Begehren, seit 1990 mehr als die Hälfte davon (elf) angenommen. Dieses Kunststück schaffte im Berichtsjahr die **Zweitwohnungsinitiative**. Freilich bedeutet die Annahme an der Urne noch nicht automatisch, dass eine Initiative ihre geplante Wirkung entfaltet. Ein Volksbegehren zielt grundsätzlich auf eine Änderung der Verfassung und die spezifischen Ausführungsbestimmungen auf Gesetzesstufe unterliegen Bundesrat und Parlament. Die Umsetzung erweist sich mitunter dann als problematisch, wenn die Initiative gegen Grundrechte, Verfassungsgrundsätze oder internationale Abkommen verstösst. Mögliche Lösungen für dieses Problem wurden auch im Berichtsjahr virulent diskutiert, die Einführung einer Verfassungsgerichtsbarkeit wurde in den Räten hingegen erneut abgelehnt. Ob die Umsetzungsschwierigkeiten dazu führen, dass Initianten ihren Initiativtext verbindlicher formulieren und ob auf eine buchstabengetreue Umsetzung abzielende Begehren wie etwa die **Durchsetzungsinitiative** der SVP das semidirekte demokratische System mit seiner Gewaltenbalance zwischen Stimmbürgerschaft und politischen Behörden aushöhlen, bleibt abzuwarten.

Politische Grundfragen:

- Der Vorschlag für die Einführung einer Verfassungsgerichtsbarkeit scheiterte nach langer Diskussion.
- Zwei Vorstösse fordern auch für Parteianlässe einen freien Zugang zum Rütli.
- Die UNO stellte der Schweiz ein gutes Zeugnis hinsichtlich Respektierung der Menschenrechte aus, empfahl aber, Initiativen vorgängig auf ihre Kompatibilität mit den Grundrechten zu prüfen.
- Das Vertrauen der Bevölkerung in die politischen Institutionen ist nach wie vor hoch.

- Das Projekt Expo Bodensee-Ostschweiz 2027 konkretisierte sich weiter.

Rechtsordnung:

- Der Bundesrat unterzeichnete ein Abkommen über den Austausch vom Polizeidaten mit den USA.
- Das Bundesgericht hiess die Beschwerde von Google Streetview teilweise gut.
- Der Bundesrat stellte die Strategie zum Schutz der Schweiz vor Cyber-Risiken vor.
- Das Bundesgericht hiess den Deal in Causa Tinner gut.
- In Bern haben 10'000 Jugendliche gegen die Trägheit des Berner Nachtlebens demonstriert.
- Das Parlament beschloss die Wiedereinführung der verdeckten Ermittlungen.
- Cannabiskonsum wird künftig mit einer Busse von CHF 100 bestraft.
- Das Parlament verabschiedete ein Bundesgesetz betreffend die Unverjährbarkeit pornographischer Straftaten an Kinder.
- Der Bundesrat präsentierte einen Gegenvorschlag zur Volksinitiative «Pädophile sollen nicht mehr mit Kindern arbeiten dürfen».
- Die SVP lancierte eine Volksinitiative zur Durchsetzung der Ausschaffung krimineller Ausländer.
- Die Konferenz der kantonalen Justiz- und Polizeidirektoren verabschiedete eine Verschärfung des Hooligan-Konkordats.
- Das Parlament beschloss ein Bundesgesetz über die Massnahmen gegen Zwangsheiraten.

Institutionen und Volksrechte:

- Bundesrat und Parlament empfahlen die Initiative zur Volkswahl des Bundesrates zur Ablehnung.
- Die Staatsleitungsreform verkam zur Minireform.
- Das Informatikprojekt «Insieme» im EFD lief aus dem Ruder und musste abgebrochen werden; CHF 105 Mio. wurden in den Sand gesetzt.
- Die Räte hiessen die Revision des Bundespersonalgesetzes gut.
- Maya Graf war 2012 die erste grüne Nationalratspräsidentin.
- Per Videoerfassung nachgewiesene Zählfehler zwangen den Ständerat, auf einen Vorstoss zur Einführung einer elektronischen Zählanlage zurückzukommen.
- Die Akkreditierung von Lobbyisten war Gegenstand mehrerer Ratsdebatten.
- Mit der Zweitwohnungsinitiative wurde das neunzehnte Volksbegehren seit 1891 angenommen.

Föderativer Aufbau:

- Einige Kantone versuchten mit der Schaffung von Lobbyingstellen mehr Einfluss auf die nationale Politik zu nehmen.
- Der Ständerat gewährleistete die neue Schwyzer Verfassung nur knapp. Das neue Proporzwahlssystem bleibt höchst umstritten.
- Die im Juli präsentierten Zahlen zum Finanzausgleich evozierten Auseinandersetzungen zwischen den Kantonen und eine Diskussion um die Grenzen interkantonaler Solidarität.
- In den beiden Basel wurde eine Initiative für eine Fusion lanciert.
- Die Kantone Bern und Jura unterzeichneten eine Absichtserklärung, deren Ziel eine Volksabstimmung über ein Verfahren für die Gründung eines neuen Kantons bestehend aus dem Kanton Jura und dem Berner Jura ist.

Wahlen:

- Bei den Parlamentswahlen in acht Kantonen konnte die neue Mitte (BDP und GLP) zulegen, während die SVP und die GP teilweise hohe Verluste einfuhren.
- Der negative Trend für die CVP setzte sich fort; die FDP konnte ihre Besitzstände wahren und teilweise gar ausbauen.
- Die Schweizer Demokraten waren nach Verlusten im Kanton Aargau in keinem kantonalen Parlament mehr vertreten.
- Die Angriffe der SVP bei sechs der acht Regierungswahlen scheiterten mit Ausnahme des Kantons Schwyz, wo die Volkspartei die SP aus der Regierung verdrängte.
- Im Kanton Waadt kam es zum ersten Mal zu einer Frauenmehrheit in einer kantonalen Regierung.
- Bei den Legislativwahlen gehörten die Frauen zu den Verliererinnen: in fünf der acht Kantonswahlen und in drei der vier Kommunalwahlen ging der Frauenanteil zurück.
- Bei den Ständeratsersatzwahlen im Kanton Freiburg verteidigte die SP mit ihrem Präsidenten Christian Levrat ihren Sitz, der aufgrund der Wahl von Alain Berset in den Bundesrat frei geworden war.

Aussenpolitik:

- Bundesrat Didier Burkhalter übernahm das Eidgenössische Departement für auswärtige Angelegenheiten (EDA).
- Das Parlament genehmigte einen Kredit über CHF 11.35 Milliarden für die internationale Zusammenarbeit 2013-2016.
- Der Bundesrat aktivierte gegen die EU-8-Staaten die Ventilklause.
- Die bilateralen Verhandlungen mit der EU wurden weiterhin durch institutionelle Fragen blockiert.
- Der Druck Deutschlands und der USA auf den Schweizer Finanzplatz blieb auch im Rahmen der Verhandlungen über Doppelbesteuerungsabkommen hoch.
- Das Stimmvolk lehnte die AUNS-Initiative «Für die Stärkung der Volksrechte in der Aussenpolitik (Staatsverträge vors Volk!)» ab.
- Die Schweiz bezog Stellung zum Syrien-Konflikt und verhängte Sanktionen über das Land.
- Die Schweiz feierte ihre 10-jährige Mitgliedschaft in der UNO und wurde vom UNO-Generalsekretär Ban Ki-Moon besucht.
- Die Schweiz empfing die Friedensnobelpreisträgerin Aung San Suu Kyi in Bern und eröffnete eine Botschaft in Myanmar.

Landesverteidigung:

- In mehreren Vorstössen wurde der Bundesrat beauftragt, das Nebeneinander von Rekrutenschule und Studium, beziehungsweise zwischen Arbeitsleben und Armee besser zu koordinieren.
- Die Schweizerische Botschaft in Tripolis (Libyen) musste durch Armeeeingehörige geschützt werden.
- Für CHF 407 Mio. sollen Armeeeimmobilien saniert werden.
- Mit der Umsetzung des Übereinkommens über Streumunition setzte das Parlament den eingeschlagenen Weg der Friedensförderung fort.
- Mit dem Rüstungsprogramm 2012 beantragte der Bundesrat den Kauf von 22 Kampfflugzeugen des Typs Gripen vom Schwedischen Hersteller Saab. Das Geschäft Tiger Teilersatz beschäftigte zahlreiche Akteure und sorgte für viel Unmut.
- Die Anfang Jahr eingereichte Volksinitiative «Ja zur Aufhebung der Wehrpflicht» wurde vom Nationalrat zur Ablehnung empfohlen.
- Der Bundesrat skizzierte in einem Bericht die Zukunft des Zivilschutzes nach 2015.

Wirtschaftspolitik:

- Das Bruttoinlandprodukt der Schweiz wuchs im Berichtsjahr um ein Prozent.
- Im Rahmen der Swissness-Vorlage waren sich der Nationalrat und der Ständerat uneinig über die Kriterien, die einen besseren Schutz der «Marke Schweiz» ermöglichen sollten.
- Die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger stimmten dem Gegenentwurf zur zurückgezogenen Volksinitiative «für Geldspiele im Dienste des Allgemeinwohls» zu.
- Der Bundesrat unterbreitete dem Parlament eine Botschaft zur Revision des Kartellgesetzes.
- Das Parlament stellte der Abzocker-Initiative einen indirekten Gegenvorschlag gegenüber.

Geld, Währung und Kredit:

- Die Nationalbank kaufte massiv Währungsreserven, um den Mindestkurs gegenüber dem Euro zu verteidigen.
- Der Präsident der SNB wurde verdächtigt, die Einführung der Kursuntergrenze zur persönlichen finanziellen Bereicherung genutzt zu haben und trat zurück.
- Das Parlament segnete die Verordnungen zur Grossbankenregulierung («Too-big-to-fail») ab.
- Im Steuerstreit mit den USA wurden keine Fortschritte erzielt. Das Abgeltungssteuerabkommen mit Deutschland konnte nicht in Kraft gesetzt werden.
- Mit der Verabschiedung des Steueramthilfegesetzes und der Umsetzungsvereinbarung zu FATCA wurde das Bankgeheimnis weiter aufgeweicht.

Landwirtschaft:

- Das Parlament begann im Herbst mit den Beratungen über die Agrarpolitik 2014-2017.
- Das Referendum gegen das revidierte Tierseuchengesetz scheiterte an der Urne.
- Die Turbulenzen um den kürzlich liberalisierten Milchmarkt beschäftigten die Branchenvertreter und das Parlament.
- Sowohl das revidierte Tierschutzgesetz als auch das Bundesgesetz über den Verkehr mit Tieren und Pflanzen geschützter Arten wurden vom Parlament angenommen.
- Eine Volksinitiative zum Schutz von Grossraubtieren wie Luchs, Bär und Wolf wurde

bei der Staatskanzlei eingereicht.

Öffentliche Finanzen:

- Das Parlament verschärfte die Bemessungsgrundlagen der Pauschalbesteuerung.
- Der Bundesrat bereitete die Unternehmenssteuerreform III vor.
- Der Bundesrat legte dem Parlament die Botschaft zum Konsolidierungs- und Aufgabenüberprüfungspaket 2014 vor.
- Die Staatsrechnung 2012 schloss mit einem Überschuss von CHF 1.3 Mia. weit besser ab als erwartet.
- Der Voranschlag 2013 budgetierte ein Defizit von CHF 450 Mio.

Energie:

- Der Bundesrat schickte die Energiestrategie 2050 in die Vernehmlassung.
- Die Volksinitiative der Grünliberalen zur Einführung einer ökologischen Steuerreform kam zu Stande.
- Swissgrid übernahm das Schweizer Übertragungsnetz.
- Die Grünen reichten ihre Volksinitiative zum Atomausstieg ein.
- Experten stellten die Unabhängigkeit der Nuklearaufsicht in Frage.
- Das Bundesverwaltungsgericht befristete den Betrieb des Atomkraftwerks Mühleberg.

Verkehr und Kommunikation:

- Der Ständerat hat die FABI-Vorlage beraten und massiv ausgebaut.
- Der Entscheid des Bundesrates, einen zweiten Gotthardstrassentunnel zu bauen, warf hohe Wellen.
- Nach der Bereinigung der Differenzen wurden das Via-Sicura-Massnahmenpaket und der letzte Teil der Bahnreform 2 vom Parlament gutgeheissen.
- Der Nationalrat wollte den Preis der Autobahnvignette auf CHF 70 erhöhen, der Ständerat auf CHF 100.
- Die Lizenzauktion für die Mobilfunkfrequenzen brachte der Bundeskasse CHF 997 Mio. ein.
- Im Fluglärmstreit zwischen Deutschland und der Schweiz zeichnete sich überraschend eine Lösung ab, der ausgehandelte Staatsvertrag überzeugte jedoch nicht alle involvierten Parteien und wurde von Deutschland auf Eis gelegt.

Raumplanung und Wohnungswesen:

- Mit dem Raumkonzept Schweiz wurde das erste tripartite Konzept zur Förderung der nachhaltigen Raumentwicklung verabschiedet.
- Gegen die beschlossene Teilrevision des Raumplanungsgesetzes, welche der Landschaftsinitiative als indirekter Gegenvorschlag gegenübergestellt worden war, ergriff der Schweizerische Gewerbeverband erfolgreich das Referendum.
- Mit einem hauchdünnen Mehr nahmen Volk und Stände die Volksinitiative «Schluss mit dem uferlosen Bau von Zweitwohnungen» überraschend an. Der Bundesrat erarbeitete sogleich eine Übergangsverordnung, welche per 1.1.13 in Kraft tritt.
- Mit der Ablehnung dreier Volks-initiativen sprachen sich die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger gegen eine verstärkte Wohneigentumsförderung aus («steuerlich begünstigtes Bausparen», «Eigene vier Wände» und «sicheres Wohnen im Alter»).

Umweltschutz:

- Die Volksinitiative «Grüne Wirtschaft» der Grünen Partei Schweiz kam erfolgreich zustande.
- Nach unbenutztem Verstreichen der Referendumsfrist zur Revision des CO₂-Gesetzes zog das überparteiliche Initiativ-Komitee sein Volksanliegen «für ein gesundes Klima» zugunsten des in Kraft tretenden Gegenvorschlags zurück.
- Zum Erreichen des im Kyoto-Protokoll vorgeschriebenen CO₂-Reduktionsziels unterzeichnete der Bundesrat ein Zusatzabkommen mit der Stiftung Klimarappen.
- Die im Vorjahr beschlossene Revision des Gewässerschutzgesetzes sowie die entsprechende Verordnung waren ausschlaggebend für die Einreichung zahlreicher Standesinitiativen.
- Aufgrund einer Motion wird die Ausgabe von Wegwerf-Plastiksäcken an Ladentheken zukünftig verboten.
- Das Parlament beschloss die Ratifikation der Europäischen Landschaftskonvention.

Bevölkerung und Arbeit:

- Die ständige Wohnbevölkerung der Schweiz überschritt im August des Berichtsjahres die Grenze von acht Millionen Personen.
- Der Bundesrat rief gegenüber den osteuropäischen EU-Staaten die Ventilklausel an.
- Die Arbeitslosenquote stieg leicht an.

- Im Rahmen der flankierenden Massnahmen zur Personenfreizügigkeit führte das Parlament im Baugewerbe die Solidarhaftung ein.
- Die Nominallöhne stiegen um 0.8 Prozent, die Reallöhne um 1.5 Prozent.
- Das Parlament entschied sich für eine Liberalisierung der Ladenöffnungszeiten von Tankstellenshops.
- Das Stimmvolk lehnte die Ferieninitiative ab.

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport:

- Die Räte verabschiedeten verschiedene Geschäfte zu Patientenrechten und Patientensicherheit.
- Das Epidemien-gesetz wurde erneuert und besser auf zukünftige Szenarien ausgelegt.
- Im Bereich Pflege sollen Aus- und Weiterbildungsmöglichkeiten gefördert und pflegende Personen besser entschädigt werden können.
- Die Ausbildung angehender Ärztinnen und Ärzte soll durch Zulassungsmassnahmen und Bereitstellung von genügend Weiterbildungsplätzen sichergestellt werden.
- Auf Initiative des Nationalrates wurden CHF 70 Mio. zum Ausbau von bedeutenden Sportanlagen bewilligt.
- Die Bündner Regierung und der Bundesrat gaben grünes Licht für eine Kandidatur für Olympische Winterspiele 2022 in der Schweiz.

Sozialversicherungen:

- Die Regierung kündigte eine umfassende Reform der 1. und 2. Säule an.
- Das erste Massnahmenpaket der 6. IV-Revision trat in Kraft.
- Grosse Teile des zweiten Massnahmenpakets für die 6. IV-Revision wurden in den Ratsverhandlungen zerzaust.
- Die Räte verabschiedeten einzig die neue Regelung der Kostenvergütung bei stationären Spitalaufenthalten von IV-Beziehenden.
- Die Volksinitiative «Für eine öffentliche Krankenkasse» kam zustande; der Bundesrat begann mit der Erarbeitung eines indirekten Gegenvorschlags.
- Das Volk lehnte die Revision des Krankenversicherungsgesetzes (Managed Care) wuchtig ab.

Soziale Gruppen:

- Die SVP lancierte mit den Volksinitiativen «Gegen Masseneinwanderung» und «Zur Durchsetzung der Ausschaffung krimineller Ausländer» zwei direktdemokratische Instrumente zum Thema Immigration.
- Die Revision des Asylgesetzes führte zu heftigen Debatten und mündete in einem Referendum der Jungen Grünen.
- Das Parlament versuchte eine Lösung für die Wohnungsnot von Asylbewerbern zu finden.
- Das Parlament beschloss seine Position zum neuen Familienartikel.
- Der Nationalrat erlaubte gleichgeschlechtlichen Paaren die Adoption der Kinder ihres Partners.
- Die CVP lancierte zwei Volksinitiativen zur Unterstützung der Familie («Familien stärken!» und «gegen die Heiratsstrafe»).

Bildung und Forschung:

- Die Bereiche Bildung und Forschung sind neu dem Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung unter dem Dach des Staatssekretariats für Bildung, Forschung und Innovation (SBFI) zugeordnet.
- Zahlreiche Massnahmen zur Förderung der Ausbildung in den MINT-Fächern wurden beschlossen.
- Der Bundesbeschluss über die Jugendmusikförderung wurde mit 72.7 Prozent Ja-Stimmenanteil angenommen.
- Das Niveau der Maturaausbildung war Gegenstand zahlreicher Diskussionen.
- Die Stipendieninitiative kam im Februar zustande.
- Das Forschungs- und Innovationsförderungsgesetz wurde insbesondere mit dem Ziel der Einrichtung eines nationalen Innovationsparks revidiert.

Kultur, Sprache, Kirchen:

- Das Bundesamt für Kultur verabschiedete die «Liste der lebendigen Traditionen in der Schweiz».
- Die Buchpreisbindung wurde vom Stimmvolk verworfen.
- Die Thematik des Urheberrechts im Internet beschäftigte das Parlament.
- Der Bündner Sprachenstreit erhitzte weiterhin die Gemüter.
- Das Bundesgericht bestätigte die Möglichkeit eines Teilaustritts aus der Kirche.

Medien:

- Der Bundesrat wurde beauftragt, eine medienpolitische Gesamtschau vorzunehmen, um die staats- und demokratiepolitischen Aufgaben der Medien zu sichern.
- Insgesamt sprach das BAKOM CHF 50 Mio. für die Förderung von Presseerzeugnissen.
- Die geräteabhängige Gebühr für den Empfang von TV- und Radiosignalen soll abgeschafft werden; neu soll eine Abgabe von jedem Haushalt und jedem Unternehmen entrichtet werden.
- Eine Studie der Publicom kam zum Schluss, dass die wirtschaftliche Situation der konzessionierten Privatradios und Regionalfernsehen in der Schweiz nach wie vor als durchzogen bezeichnet werden kann.

Parteien

- Der Bundesrat entschied sich, mit der Umsetzung der Empfehlungen der GRECO für mehr Transparenz in der Parteienfinanzierung zuzuwarten.
- Einige etablierte Parteien hatten Mühe, für ihre im Vorjahr lancierten Volksinitiativen genügend Unterschriften zu sammeln; die Bürokratie-Initiative der FDP schaffte das nötige Quorum nicht.
- In der BDP, der FDP und der GP wurden neue Präsidien gewählt, die SP und die SVP bestellten neue Fraktionspräsidenten.
- BDP, FDP, GLP, GP und SVP verbreiteten ihre Parteispitze.
- SP und GP lehnten Spendenangebote von Grossbanken ab.
- Der 2009 gestartete Fusionsprozess zwischen FDP und LP wurde mit dem Zusammenschluss im Kanton Waadt abgeschlossen.
- Die CVP feierte im Berichtsjahr ihr 100-jähriges Bestehen.
- Die SVP erhielt mehr durch ihre Exponenten als durch ihre Politik mediale Aufmerksamkeit.

Verbände und übrige Interessenorganisationen

- Economiesuisse, der Schweizerische Gewerbeverband, der Schweizerische Bauernverband, die Gewerkschaft Unia und die Dachorganisation Schweizer Ärztinnen und Ärzte FMH wählten neue Personen in ihre Präsidien.
- Der Detailhandel und das Gastgewerbe suchten nach Möglichkeiten, um sich mit der Frankenstärke zu arrangieren.
- Drei marktführende Unternehmen traten aus dem Telekommunikationsverband Asut aus.
- Die Dachgewerkschaft Travail Suisse verlor durch den Austritt von Angestellte Schweiz 22'000 Mitglieder.
- Die Volksinitiative «Ja zur Aufhebung der Wehrpflicht» der GSoA kam zustande.

ANDERES
DATUM: 31.12.2012
MARC BÜHLMANN

Qu'est-ce qui figurait à l'agenda politique suisse en 2012? Quelles étaient les affaires les plus importantes au Parlement? Et qu'est-ce qui a interpellé le public intéressé par la politique? Les événements les plus importants en 2012 sont résumés ci-dessous et ensuite listés par thème. Les liens vous mèneront directement à ces objets et événements clés de l'année en cours. Hier finden Sie die deutsche Version dieses Artikels.

L'année politique 2012 a été marquée par des **controverses d'une dureté croissante dans le domaine de la politique étrangère**. Pourtant, la Suisse aurait pu se retrouver dans une situation bien plus confortable: elle a été largement épargnée par les difficultés économiques qu'ont rencontrées les pays de l'Union européenne. Cela s'est notamment traduit par un excédent budgétaire de CHF 1.3 milliards, par un marché du travail qui a résisté à la crise grâce à un faible taux de chômage et par une croissance économique certes modérée, mais s'inscrivant au-delà de la moyenne européenne. Le taux de change face à l'euro, qui a pu être maintenu au niveau de CHF 1.20 grâce aux interventions de la Banque nationale suisse, témoigne également de la force économique de la Confédération. Pourtant, la position de faiblesse de la Suisse dans le domaine de la politique extérieure aura été très visible au cours de l'année sous revue. Par exemple, il est possible de citer la mise en œuvre de l'accord FATCA avec les **Etats-Unis** qui aura pour effet d'affaiblir davantage le secret bancaire, les négociations avec les Etats-Unis portant sur les différends fiscaux qui traînent en longueur, ou également les accords avec **l'Allemagne** en matière d'imposition et de bruit aérien, qui ont échoué tous les deux. Les temps auront également été difficiles concernant les négociations avec l'Union européenne, celle-ci ayant continué d'être bloquées pour des raisons d'ordre institutionnel. En avril, l'activation de la clause de sauvegarde par le Conseil fédéral à l'égard de huit Etats de l'Est membres de l'Union européenne n'aura pas été

favorable à l'amélioration des relations bilatérales, même s'il s'agissait d'une mesure entraînant des effets simplement symboliques. Cela laisse en tout cas entrevoir des temps difficiles pour le Département des affaires étrangères, repris par le Conseil fédéral Didier Burkhalter au début de l'année sous revue. Les citoyen-ne-s suisses ont en revanche exprimé leur confiance envers la politique étrangère de la Confédération en rejetant massivement l'initiative populaire «**Accords internationaux: la parole au peuple**» de l'ASIN.

La décision prise par le Conseil fédéral en 2011 d'acquérir 22 avions de combat suédois du type **Gripen** a continué de faire des vagues dans les médias. Des rapports d'évaluation négatifs, un rapport d'enquête de la commission de la politique de sécurité qui a mis en avant les risques de l'achat, une attitude critique même de la part des partis bourgeois ainsi que des doutes exprimés par la population dans le cadre de sondages ont conduit à des marchandages laborieux. Le Conseil fédéral, qui a demandé 3.126 milliards de francs pour l'acquisition, n'a pas trouvé de solution politique au cours de l'année sous revue.

Des étapes importantes ont été franchies en 2012 dans les domaines de la **politique agricole et de l'aménagement du territoire**. Les Chambres se sont penchées sur la **politique agricole 2014-2017**. L'objectif en point de mire est une agriculture plus soutenable et plus performante d'un point de vue économique. La modification contestée des paiements directs a été soutenue par les deux Chambres. La révision partielle de la **loi sur l'aménagement du territoire (LAT)**, qui a été élaborée sous forme de contre-projet à l'initiative populaire pour le paysage, a été adoptée après bien des débats. C'est l'obligation de déclassement en cas de zones à bâtir surdimensionnées qui a fait l'objet de vives controverses. Cette disposition a non seulement été le déclencheur d'un référendum lancé par l'Union suisse des arts et métiers (USAM) ayant abouti, mais a également entraîné une querelle au sein du PDC. Comme l'obligation de déclassement aurait pour effet une réduction d'un grand nombre de zones à bâtir dans le canton du Valais, la section valaisanne du PDC a menacé de quitter le parti, puisque celui-ci s'était rallié au côté des partisans. La votation sur la LAT a été fixée au printemps 2013. En soutenant de manière surprenante l'**initiative populaire sur les résidences secondaires** et en rejetant trois initiatives populaires portant sur la promotion de la propriété du logement, la population suisse s'est directement immiscée dans la politique territoriale. Alors que l'idée de l'épargne-logement devrait être écartée pour les prochaines années, l'initiative sur les résidences secondaires devrait échauffer les esprits longtemps encore. L'initiative qui a été acceptée par une courte majorité de 50.6 pourcent vise à limiter la part des résidences secondaires à 20 pourcent dans les communes. Suite à son acceptation, c'est la mise en œuvre de l'initiative populaire qui a été au centre des préoccupations. Ce sont surtout les régions touristiques concernées qui ont tenté d'exercer leur influence sur l'ordonnance transitoire, ce qui a poussé les initiateurs de «*Helvetia Nostra*» à saisir la justice.

Au cours de l'année sous revue, le Conseil fédéral a présenté sa **Stratégie énergétique 2050** dans laquelle il a réaffirmé sa décision historique prise l'année précédente de sortir de l'énergie nucléaire à l'avenir. Un premier paquet de mesure destiné à une transformation de l'approvisionnement énergétique en plusieurs étapes a été mis en consultation en automne 2012. Les initiatives populaires que les Vert'libéraux (au sujet d'une réforme fiscale écologique) et les Verts (demandant une sortie précoce de l'énergie nucléaire) ont déposées au cours de l'année sous revue, auront pour conséquence de placer la politique énergétique sur le devant de la scène pendant longtemps encore. En outre, par la signature d'un protocole supplémentaire avec la Fondation Centime Climatique, le gouvernement a tenté d'atteindre ses objectifs de **réduction des émissions de CO2** définis dans le cadre du protocole de Kyoto. Etant donné les mesures prises jusqu'à présent, ces objectifs sont encore loin d'être atteints.

La **politique de la santé** s'est illustrée par son manque de consensus en 2012. Durant l'année sous revue, le parlement a vidé de son contenu la sixième révision de l'assurance invalidité, les citoyen-ne-s ont massivement rejeté le projet «*managed care*», qui avait pourtant obtenu un large soutien au parlement, et les Chambres n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente s'agissant de la loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé. C'est le refus du Conseil des Etats qui a eu raison de cet objet parlementaire.

L'augmentation continue de la population – la population résidente a franchi le cap des 8 millions d'habitants en août 2012 – a entre autres des répercussions sur la **politique**

des transports. Au cours de l'année sous revue, le Conseil des Etats s'est montré très généreux lors des délibérations portant sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (**FAIF**). Pour des raisons en partie tactiques, la Chambre des cantons a intégré tellement de projets supplémentaires que le volume des investissements s'est établi à CHF 6.4 milliards, correspondant ainsi à une somme qui a quasiment doublé par rapport aux propositions du Conseil fédéral (celle-ci s'élevait à CHF 3,5 milliards). En même temps, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur d'une hausse du prix de la **vignette** à CHF 100 afin de pouvoir financer le réseau routier. Ces deux objets feront couler beaucoup d'encre en 2013. La décision du Conseil fédéral de vouloir construire un deuxième **tunnel routier au Gothard** en raison de l'assainissement nécessaire du premier a également suscité un grand intérêt médiatique. Selon le gouvernement, cette option présente des avantages financiers tout en respectant l'article constitutionnel sur la protection des alpes. En effet, les deux tunnels ne compteraient respectivement qu'un seul tracé. Alors que les partis bourgeois, les associations économiques et le canton du Tessin ont salué cette décision, le camp rouge-vert ainsi que le canton d'Uri l'ont âprement critiquée.

La politique de la famille a joui d'un intérêt grandissant en 2012. Les Chambres se sont prononcées en faveur d'un nouvel article constitutionnel ayant pour but une meilleure conciliation travail-famille. Cette votation aura lieu en 2013 dans le cadre d'un référendum obligatoire. Dans son message, le Conseil fédéral a rejeté l'initiative populaire de l'UDC demandant une déduction fiscale pour la garde des enfants par leurs parents. En décembre, les deux initiatives populaires du PDC ont abouti. Celles-ci demandent des allègements fiscaux en faveur des familles et des couples mariés.

En 2012, avec l'importance croissante des événements politiques relatés par les médias, des personnes impliquées politiquement en Suisse ont été mises en face de leurs responsabilités. Evidemment, le cas «**Hildebrand**» et aussi le cas «**Zuppiger**» ont été initiés en 2011 déjà. Néanmoins, de nombreux effets qui en découlent sont perceptibles dans l'année sous revue. Le chef de la banque nationale Philipp Hildebrand a démissionné après qu'on l'ait accusé d'avoir utilisé l'introduction du taux plancher afin de s'enrichir personnellement. Finalement, un procédé pénal était ouvert contre Christoph Blocher. En effet, c'est lui qui avait fait éclater l'affaire avec des dossiers bancaires secrets présentés au Conseil fédéral. Bruno Zuppiger, encore candidat potentiel au Conseil fédéral en 2011, a été accusé d'abus de confiance pour avoir détourné les fonds d'un héritage. Après de longues hésitations et une grande pression issue de son parti, Zuppiger s'est retiré du Conseil national. Un véritable scandale au sein de l'administration fédérale, portant le nom d'**Insieme**, est également resté dans tous les esprits. Les coûts d'un projet informatique décidé en 2001 ont échappé à tout contrôle, de telle manière qu'il a dû être arrêté, avoisinant des pertes de CHF 105 millions. Une enquête administrative a révélé plusieurs incohérences dans l'octroi de certains projets.

S'agissant des élections cantonales, les **partis** ont connu fortunes diverses. Les Verts libéraux et le PBD de Martin Landolt, qui a été élu à la tête du parti, ont progressé. Le PLR, récemment présidé par Philipp Müller et qui a finalisé le processus de fusion avec le parti libéral en 2012, a su étonnamment bien maintenir ses acquis. En revanche, la spirale négative s'est poursuivie pour le PDC, qui a fêté ses 100 ans d'existence. Les Verts, dorénavant dirigés par une co-présidence composée d'Adèle Thorens et de Regula Rytz, ont également dû essuyer de lourdes pertes. Quant aux socialistes, ils ont pu légèrement progresser. Les deux partis de gauche ont attiré l'attention en refusant des dons émanant des grandes banques. Pour ce qui est de l'UDC, la tendance négative entamée lors des élections fédérales en 2011 s'est confirmée en tout cas au début de l'année 2012, ce qui a provoqué quelques critiques internes qui n'ont cependant pas été pris en compte par la direction du parti. Le fait que l'UDC continue d'occuper avec succès le domaine de la politique d'asile, son thème de prédilection, s'est de nouveau vérifié lors du durcissement de la loi sur l'asile. Cette révision n'a pas seulement été adoptée par l'UDC, mais également par le PLR et le PDC. Le PS ayant même renoncé à lancer le référendum, ce sont finalement les Jeunes Verts qui ont assumé cette tâche. Au cours de l'année sous revue, les Démocrates Suisses ont montré des signes de désintégration. Suite à la non-réélection de leurs deux députés dans le canton d'Argovie, le parti n'a plus d'élus au niveau cantonal.

La stratégie consistant à exploiter les instruments de la démocratie directe à des fins partisans, a de plus en plus été utilisée par les partis. Cela s'est vérifié dans les faits avec onze initiatives populaires qui ont été lancées et l'aboutissement de dix textes en 2012, alors que 20 initiatives se trouvent au stade de la récolte des signatures. Au total,

les citoyen-ne-s se sont prononcés sur sept initiatives populaires (et deux contre-projets). La récolte des signatures s'avère être cependant un exercice fort délicat. Ainsi, le PDC et les Vert'libéraux ont dû batailler ferme afin qu'aboutissent leurs projets respectifs. Le PLR – également guère expérimenté en matière de récolte de signatures – n'a pas réussi à faire aboutir son initiative populaire s'intitulant «stop à la bureaucratie». La qualification d'une initiative constitutionnelle ne constitue que la première étape. Le chemin menant au scrutin peut parfois être très long, comme en témoigne l'exemple de **l'initiative populaire contre les rémunérations abusives**. Déposée en 2008, les Chambres ne sont parvenues à élaborer un contre-projet indirect qu'après une véritable odyssée et plusieurs prolongations de délai. Le parlement a néanmoins démontré qu'il savait travailler de manière plus efficace, comme l'illustre le cas de l'initiative socialiste visant à établir une **caisse de maladie unique**. Afin que le parti socialiste ne puisse tirer profit de cette initiative lors de l'année électorale 2015, plusieurs interventions parlementaires ont été déposées demandant au Conseil fédéral de renoncer à élaborer un contre-projet. Il arrive également que des initiatives soient couronnées de succès au cours des délibérations parlementaires. Cela est le cas lorsque des plans alternatifs ou atténués prennent forme dans la cadre de contre-projets directs et indirects. Au cours de l'année sous revue, par exemple, les citoyen-ne-s ont eu l'occasion de se prononcer sur deux contre-projets élaborés par le parlement mais issus de deux initiatives populaires qui ont été retirées entre temps – l'arrêté fédéral sur la **promotion de la formation musicale** des jeunes ainsi que l'arrêté fédéral concernant **la réglementation des jeux d'argent** en faveur de l'utilité publique. Rarement, mais de plus en plus souvent, les initiatives atteignent leur objectif premier, c'est-à-dire le soutien du peuple et des cantons devant les urnes. Depuis 1871, 19 initiatives populaires ont été acceptées, dont plus de la moitié depuis 1990 (soit onze textes). Au cours de l'année sous revue, l'initiative sur les résidences secondaires a réussi cet exploit. Il est évident que l'adoption d'une initiative ne garantit pas que celle-ci produise automatiquement les effets escomptés. Le texte porte sur la constitution, alors que l'élaboration des dispositions d'exécution spécifiques au niveau des lois incombe au Conseil fédéral et au parlement. La mise en œuvre s'avère difficile lorsqu'une initiative déroge aux droits fondamentaux, à des principes constitutionnels ou à des accords internationaux. De possibles solutions à ces problèmes ont fait l'objet de vives discussions au cours de l'année sous revue, l'introduction d'une juridiction constitutionnelle ayant été de nouveau rejetée par les Chambres. Il conviendra d'observer si ces difficultés d'implémentation conduiront les initiateurs à formuler des textes plus astreignants ou si une interprétation à la lettre, comme le demande **l'initiative de mise en œuvre** de l'UDC, sapera le système démocratique semi-direct et son équilibre des pouvoirs entre citoyen-ne-s et autorités politiques.

Problèmes politiques fondamentaux:

- La proposition d'introduire la juridiction constitutionnelle a échoué suite à de longues discussions.
- Deux interventions parlementaires ont demandé un accès libre au Grütli, également pour les manifestations de parti.
- L'ONU a tiré un bilan positif quant au respect des droits de l'homme par la Suisse, mais elle a recommandé de vérifier au préalable la compatibilité des initiatives populaires avec les droits fondamentaux.
- La confiance de la population envers les institutions politiques reste élevée.
- Le projet Expo Lac de Constance-Suisse orientale 2017 a continué à se concrétiser.

Ordre juridique:

- Le Conseil fédéral a approuvé l'accord avec les Etats-Unis sur l'échange de données concernant des terroristes connus ou présumés.
- Le Tribunal fédéral a agréé partiellement le recours de Google Streetview.
- Le Conseil fédéral a présenté la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberriques.
- Le Conseil fédéral a été d'accord avec la solution concernant l'affaire Tinner.
- À Berne, 10'000 jeunes ont manifesté contre la lourdeur de la vie nocturne.
- Le parlement a décidé la réintroduction de l'investigation secrète.
- Désormais, la consommation de cannabis sera passible d'une amende d'ordre de CHF 100.
- Le parlement a approuvé la loi concernant l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine.
- Le Conseil fédéral a présenté un contre-projet indirect à l'initiative «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants».
- L'UDC a lancé une initiative populaire de mise en œuvre pour le renvoi effectif des étrangers criminels.

- La Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police a décidé la révision du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives.
- Le parlement a adopté la loi contre les mariages forcés.

Institutions et droits populaires:

- Le Conseil fédéral et le parlement ont recommandé de rejeter l'initiative populaire portant sur l'élection du Conseil fédéral par le peuple.
- La réforme de la direction de l'Etat a accouché d'une souris.
- Le projet informatique «Insieme» au sein du DFF s'est enlisé et a dû être annulé; CHF 105 millions ont été dilapidés.
- Les Chambres ont adopté la révision de la loi sur le personnel de la Confédération.
- En 2012, Maya Graf a été la première présidente du Conseil national issue des Verts.
- En raison d'erreurs dans le comptage des votes établies par des enregistrements vidéo, le Conseil des Etats a été contraint de reconsidérer une intervention parlementaire demandant l'introduction d'une installation de comptage électronique.
- L'accréditation de lobbyistes a été l'objet de plusieurs débats au sein du parlement.
- Le oui à la votation sur les résidences secondaires a constitué la dix-neuvième acceptation d'une initiative populaire depuis 1891.

Structures fédéralistes:

- Plusieurs cantons ont tenté d'augmenter leur influence sur la politique fédérale en créant des postes de lobbyiste.
- Le Conseil des Etats n'a donné sa garantie à la nouvelle constitution du canton de Schwyz que par une courte majorité. Le nouveau système de vote proportionnel reste très controversé.
- Les chiffres présentés en juillet au sujet de la péréquation financière ont provoqué des altercations entre les cantons et une discussion portant sur les limites de la solidarité intercantonale.
- Une initiative demandant la réunification des deux Bâles a été lancée.
- Les cantons de Berne et du Jura ont signé une déclaration d'intentions ayant pour objectif une votation portant sur le processus concernant la création d'un nouveau canton se composant du canton du Jura et du Jura bernois.

Elections:

- Lors des élections parlementaires dans huit cantons, les nouveaux partis du centre (PBD et Vert'libéraux) ont progressé, alors que l'UDC et les Verts ont subi des pertes importantes.
- Pour le PDC, la tendance négative s'est poursuivie; le PLR a pu conserver ses acquis, voire même progresser.
- Suite au revers subis dans le canton d'Argovie, les Démocrates Suisses ne sont plus représentés dans aucun parlement cantonal.
- Les attaques de l'UDC lors de six des huit élections à l'exécutif cantonal ont échoué à l'exception du canton de Schwyz où l'UDC a évincé le PS du gouvernement.
- Dans le canton de Vaud, les femmes ont formé pour la première fois une majorité au sein d'un gouvernement cantonal.
- Lors des élections parlementaires, les femmes ont fait partie des perdantes: dans cinq élections cantonales sur huit et trois élections communales sur quatre, la part des femmes a diminué.
- Grâce à l'élection de son président Christian Levrat, le PS fribourgeois a défendu son siège au Conseil des Etats, qui était à pourvoir suite à l'élection d'Alain Berset au Conseil fédéral.

Politique étrangère:

- Le conseiller fédéral Didier Burkhalter a pris la direction du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).
- Le parlement a octroyé un crédit de CHF 11.35 milliards pour la coopération internationale 2013-2016.
- Le Conseil fédéral a activé la clause de sauvegarde envers les Etats de l'UE-8.
- Les questions institutionnelles ont continué à bloquer les relations bilatérales avec l'UE.
- L'Allemagne et les Etats-Unis ont maintenu la pression sur la place financière suisse lors des négociations d'accords de double-imposition.
- Le peuple a refusé l'initiative de l'ASIN «La parole au peuple!».
- La Suisse a pris position sur le conflit syrien en instaurant des sanctions contre le régime.
- La Suisse a fêté ses 10 ans d'adhésion à l'ONU et a reçu son secrétaire général Ban Ki-

Moon.

– La Suisse a accueilli à Berne le Prix Nobel de la Paix Aung San Suu Kyi et a ouvert une ambassade au Myanmar.

Armée:

– Lors de plusieurs interventions, le Conseil fédéral a été prié de proposer des mesures permettant mieux concilier l'école de recrues et les études, ou, en d'autres termes, la vie professionnelle et l'armée.

– L'ambassade de Suisse à Tripoli (Libye) a dû être protégée par des membres de l'armée.

– Les bâtiments de l'armée seront assainis pour un montant de CHF 407 millions.

– Avec le programme d'armement 2012, le Conseil fédéral a sollicité l'achat de 22 avions de combat de type Gripen au constructeur suédois Saab. L'affaire du remplacement partiel du Tiger a fait beaucoup de bruit et suscité de nombreuses critiques.

– Le Conseil national s'est exprimé contre l'initiative «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire», qui avait abouti en début d'année.

– Dans un rapport, le Conseil fédéral a esquissé l'avenir de la protection civile après 2015.

Politique économique:

– Le produit intérieur brut de la Suisse a cru d'un pourcent au cours de l'année sous revue.

– Dans le cadre du projet Swissness, le Conseil national et le Conseil des Etats étaient en désaccord quant aux critères qui devaient permettre une meilleure protection de la «marque suisse».

– Le peuple a adopté le contre-projet à l'initiative «pour des jeux d'argent au service du bien commun».

– Le Conseil fédéral a soumis un message relatif à une révision de la loi sur les cartels.

– Le parlement a élaboré un contre-projet indirect à l'initiative populaire contre les rémunérations abusives.

Crédit et monnaie:

– La Banque nationale a acquis une quantité importante de devises pour maintenir le cours plancher face à l'Euro.

– Le président de la BNS a été soupçonné d'avoir utilisé l'introduction du taux plancher pour son enrichissement personnel, il a démissionné.

– Le parlement a approuvé les ordonnances concernant les régulations des grandes banques («Too-big-to-fail»).

– Le conflit fiscal avec les USA n'a franchi aucune étape supplémentaire. L'accord sur l'impôt libérateur avec l'Allemagne n'a pas abouti.

– Avec l'adoption de la loi sur l'assistance administrative et de l'accord visant à faciliter la mise en œuvre de la FATCA, le secret bancaire s'est une fois de plus affaibli.

Agriculture:

– Les Chambres ont débuté en automne les délibérations parlementaires sur la politique agricole 2014–2017.

– Le référendum contre la révision de la loi sur les épizooties a échoué dans les urnes.

– Les turbulences à propos du marché laitier récemment libéralisé ont occupé les représentants des interprofessions concernés et le parlement.

– Le parlement a adopté et la révision de la loi sur la protection des animaux et la loi fédérale sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées.

– Une initiative populaire visant à protéger les grands prédateurs tels que l'ours, le loup et le lynx a été déposée auprès de la Chancellerie fédérale.

Finances publiques:

– Le parlement a adopté un durcissement de l'imposition forfaitaire.

– Le Conseil fédéral a préparé la réforme de l'imposition des entreprises III.

– Le Conseil fédéral a soumis au parlement un message portant sur le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014.

– Les comptes 2012 ont affiché un excédent de CHF 1.3 milliards, un résultat nettement supérieur aux prévisions.

– Le budget 2013 a prévu un déficit de CHF 450 millions.

Energie:

– Le Conseil fédéral a mis en consultation la Stratégie énergétique 2050.

– L'initiative populaire des Vert'libéraux destinée à introduire une réforme fiscale écologique a abouti.

- Swissgrid a repris le réseau suisse de transport de l'électricité.
- Les Verts ont déposé une initiative populaire demandant la sortie de l'énergie nucléaire.
- Des experts ont émis des doutes quant à l'indépendance des instances de sécurité nucléaire.
- Le Tribunal fédéral administratif a fixé un délai à l'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Transports et communications:

- Le Conseil des Etats a délibéré sur le FAIF et a massivement augmenté les crédits.
- La décision prise par le Conseil fédéral de construire un deuxième tunnel routier au Saint-Gothard a suscité l'émoi.
- Suite à l'élimination de divergences, le parlement a adopté le paquet de mesures du programme «via securata» ainsi que la dernière partie de la réforme des chemins de fer 2.
- Le Conseil national a voulu augmenter le prix de la vignette à CHF 70, le Conseil des Etats à CHF 100.
- La mise aux enchères de fréquences de téléphonie mobile a rapporté CHF 997 millions de à la Confédération.
- Dans la dispute qui oppose l'Allemagne à la Suisse sur le bruit de trafic aérien, une solution s'est étonnamment profilée à l'horizon, mais l'accord n'a pas convaincu toutes les parties impliquées et a été mis en veilleuse par l'Allemagne.

Aménagement du territoire et logement:

- Le premier concept tripartite pour promouvoir un développement territorial durable a été adopté.
- L'Union suisse des arts et métiers a lancé avec succès le référendum contre la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire, qui avait été proposée comme contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage.
- Le peuple et les cantons ont accepté avec une très faible majorité l'initiative populaire «Halte aux constructions envahissantes de résidences secondaires». Le Conseil fédéral a aussitôt réalisé une ordonnance de transition entrée en vigueur le 1.1.13.
- En refusant trois initiatives populaires le peuple suisse s'est exprimé à plusieurs reprises contre un renforcement de l'encouragement à la propriété du logement.

Protection de l'environnement:

- L'initiative populaire «économie verte» lancée par le parti des Verts a abouti.
- Après l'expiration du délai référendaire concernant la révision de la loi sur le CO2, le comité interpartis a retiré son initiative «pour un climat sain» au profit du contre-projet entré en vigueur.
- Afin d'atteindre l'objectif de réductions de CO2 requis par le protocole de Kyoto, le Conseil fédéral a signé un contrat additionnel avec la Fondation Centime Climatique.
- La loi sur la protection des eaux, entérinée l'année précédente, ainsi que l'ordonnance correspondante, ont été décisives pour le dépôt de nombreuses initiatives cantonales.
- Suite à une motion, la distribution de sacs plastiques à la caisse des magasins sera dorénavant interdite.
- Le parlement a ratifié la Convention européenne du paysage.

Population et travail:

- La population résidente permanente de la Suisse a franchi la barre des 8 millions de personnes en août de l'année sous revue.
- Le Conseil fédéral a activé la clause de sauvegarde à l'égard des pays de l'Est de l'UE.
- Le taux de chômage a légèrement augmenté.
- Dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, le parlement a introduit la responsabilité solidaire dans le domaine de la construction.
- Les salaires nominaux ont progressé de 0,8%, les salaires réels de 1.5 pourcent.
- Le parlement fédéral s'est prononcé en faveur d'une libéralisation des heures d'ouverture des magasins de stations-services.
- Le peuple a rejeté l'initiative «6 semaines de vacances pour tous».

Santé, assistance sociale, sport:

- Les Chambres ont adopté plusieurs objets relatifs aux droits et à la sécurité des patients.
- La loi sur les épidémies a été renouvelée et améliorée.
- Dans le domaine des soins, les possibilités de formations et de formations en continu

doivent être promues et le personnel doit bénéficier d'une rémunération plus importante.

- La formation de futurs médecins doit être garantie par des mesures portant sur l'accès et la mise en place d'un nombre suffisant de places de formation.
- Sur initiative du Conseil national, CHF 70 millions ont été débloqués afin d'améliorer les installations sportives importantes.
- Le gouvernement grison et le Conseil fédéral ont donné leur accord à une candidature pour les jeux d'hiver 2022.

Assurances sociales:

- Le Gouvernement a annoncé une réforme globale du 1er et du 2e pilier.
- Le premier volet de la 6e révision de l'AI est entré en vigueur.
- La grande partie du 2e volet de la 6e révision de l'AI a été démantelée lors des débats parlementaires.
- Les Chambres ont entériné uniquement la nouvelle réglementation concernant la prise en charge des traitements stationnaires hospitaliers pour les rentiers AI.
- L'initiative «pour une caisse publique d'assurance-maladie» a abouti; le Conseil fédéral s'est attelé à l'élaboration d'un contre-projet indirect.
- Le peuple a clairement refusé la révision de la loi sur l'assurance-maladie (Managed Care).

Groupes sociaux:

- L'UDC a utilisé les instruments de la démocratie directe en déposant une initiative «contre l'immigration de masse» et en lançant une initiative de mise en œuvre pour faire appliquer sa première initiative «pour le renvoi des étrangers criminels».
- Les tours de vis apportés à la loi sur l'asile ont fait couler beaucoup d'encre. Un référendum a été lancé par les jeunes verts.
- Le parlement a tenté de trouver des solutions pour faire face à la pénurie de logements touchant les requérants d'asile.
- Avant de passer devant le peuple en 2013, le parlement a arrêté sa position sur le changement constitutionnel demandant un nouvel article sur la famille.
- Le Conseil national a accepté de donner le droit aux partenaires de même sexe d'adopter les enfants de leur conjoint.
- La politique familiale a été au centre des préoccupations du PDC qui a déposé deux initiatives visant à aider les familles.

Enseignement et recherche:

- Les questions de formation et de recherche concerneront désormais le département de l'économie avec la formation d'un Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).
- De nombreuses mesures visant à promouvoir les formations MINT ont été prises.
- L'arrêté fédéral sur la promotion musicale des jeunes a été approuvé par 77.2 pourcent des voix.
- Le niveau de la maturité fédérale a été longuement débattu.
- L'initiative sur les bourses d'étude a abouti.
- La loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation a été révisée, avec notamment comme objectif un Swiss Innovation Park.

Culture, langues, églises:

- L'Office fédéral de la culture a publié la «liste des traditions vivantes en Suisse».
- Le peuple a refusé la loi sur la réglementation du prix du livre.
- La thématique des droits d'auteur a occupé le parlement.
- La dispute linguistique dans les Grisons a échauffé les esprits.
- Le Tribunal fédéral a confirmé la possibilité de sortie partielle de l'église.

Médias:

- Le Conseil fédéral a été chargé d'élaborer un concept général du paysage médiatique suisse afin de garantir le rôle étatique et démocratique des médias.
- L'OFCOM a accordé au total CHF 50 millions à l'aide à la presse.
- La redevance de réception pour la télévision et la radio, jusqu'à présent imposée à l'unité, sera remplacée par une redevance payée par tous les ménages et entreprises.
- Une étude de Publicom a conclu que la situation économique des radios privées et télévisions régionales en Suisse pouvait toujours être qualifiée de mitigée.

Partis

- Le Conseil fédéral a décidé de patienter avant la mise en œuvre des recommandations du GRECO pour améliorer la transparence des finances des partis.

- Quelques partis, pourtant bien établis, ont peiné à récolter les signatures nécessaires pour leurs initiatives populaires lancées l'année passée; l'initiative du PLR contre la bureaucratie n'a pas réussi à atteindre le quorum requis.
- Le PBD, le PLR et les Verts ont renouvelé leur comité directeur, le PS et l'UDC ont élu un nouveau président de groupe.
- Le PBD, le PLR, le PVL, les Verts et l'UDC ont élargi leurs instances dirigeantes.
- Le PS et les Verts ont refusé les offres de dons provenant des grandes banques.
- Le processus de fusion entre le PLR et le PL, démarré en 2009, s'est achevé par l'union des sections vaudoises.
- Le PDC a fêté son 100e anniversaire au cours de l'année sous revue.
- L'UDC a attiré l'attention des médias plus grâce à ses représentants que grâce à sa politique.

Associations et autres groupes d'intérêt

- Economiesuisse, L'Union suisse des arts et métiers, l'Union suisse des paysans, le syndicat Unia et la Fédération des médecins suisses FMH ont élu de nouvelles personnes à leurs présidences.
- Le commerce de détail ainsi que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont recherché des possibilités afin de faire face au franc fort.
- Trois entreprises leader sur le marché de la communication ont quitté l'association des télécommunications ASUT.
- Par le retrait d'Employés Suisse, l'association faîtière syndicale a perdu 22 000 membres.
- L'initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire» lancée par le GSa a abouti.

Rechtsordnung

Grundrechte

Die Vorlage des Bundesrates über den Beitritt der Schweiz zur **UNO-Konvention gegen Rassendiskriminierung** und die damit verbundene Revision des Strafgesetzbuchs fand in der Vernehmlassung mehrheitlich positive Aufnahme. Die FDP machte allerdings die Einschränkung, dass sie eine Gesetzesrevision nicht für erforderlich halte, da die entsprechenden Delikte aufgrund der bestehenden Normen ausreichend verfolgt werden können. Entschiedene Opposition meldeten hingegen die Schweizer Demokraten (vormals NA) sowie die von Nationalrat Blocher (svp, ZH) präsidierte Aktion für eine neutrale und unabhängige Schweiz (AUNS) an. Die SD sehen vor allem das Recht auf freie Meinungsäusserung gefährdet, für die AUNS besteht für die Schweiz kein Anlass, UNO-Konventionen beizutreten. Die Überprüfung dieser Einwände führte dazu, dass der Bundesrat die Vorlage entgegen seiner ursprünglichen Ankündigung im Berichtsjahr noch nicht dem Parlament vorlegen konnte.¹

Aussenpolitik

Beziehungen zur EU

En 1990, **le Vorort se prononça en faveur de la participation helvétique à l'EEE**, mais sous un certain nombre de conditions parmi lesquelles figure la co-décision. En cas d'échec des négociations, il serait favorable à un mini-traité qui normaliserait un nombre limité de domaines d'intérêt commun. Dans son optique, une adhésion de la Confédération à la CE reste, pour le moment, non envisageable. Si l'Union suisse des arts et métiers (USAM) se déclara ouverte à l'EEE, le nombre de réserves qu'elle émit peut légitimement faire douter de ses intentions. Elles ont trait à des limitations dans les quatre libertés de circulation, par exemple le maintien du statut de saisonnier et de la politique de stabilisation des étrangers. L'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), présidée par le démocrate du centre zurichois Christoph Blocher et comprenant également l'ancien directeur de l'USAM Otto Fischer, s'exprima très clairement contre l'EEE, qui ne ferait qu'entraîner une satellisation de la Confédération. A l'inverse, les parlementaires formant le "Club Suisse-EEE" soutinrent l'idée d'une adhésion à ce traité tout comme les onze députés constituant le groupe en faveur d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.12.1990
HANS HIRTER

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.08.1990
BRIGITTE CARETTI

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 07.10.1991
ANDRÉ MACH

L'Association pour une Suisse indépendante et neutre (**ASIN**), sous la présidence du conseiller national Blocher (udc, ZH), a annoncé qu'elle s'opposerait avec vigueur à la ratification du **traité de l'EEE** lors de la votation populaire. Selon cette association, le traité conduirait à une atteinte aux droits populaires et au fédéralisme, ainsi qu'à un nivellement par le bas de l'économie suisse.³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 13.12.1994
LIONEL EPERON

La perspective des **élections fédérales de 1995** a, cette année déjà, divisé les acteurs politiques sur l'opportunité d'introduire ou non la problématique européenne dans le débat électoral. Par ailleurs, l'institution de l'Europe des Quinze – de par l'adhésion de l'Autriche, la Finlande et la Suède à l'UE – et les interrogations induites par cet élargissement quant au devenir de l'EEE et de l'AELE ont contribué à relancer le débat sur l'Europe, gelé depuis le rejet de l'Espace économique européen en 1992. Partisans d'une campagne électorale axée sur la thématique européenne, l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) associée à l'aile dure de l'UDC, d'une part, et le PSS, d'autre part, ont d'ores et déjà défendu des positions antagonistes: jugeant indispensable que les divers candidats aux élections se prononcent sur l'Europe, le président de l'ASIN et conseiller national UDC zurichois Christoph Blocher a rappelé que son association combattrait toute tentative d'adhésion à l'EEE ou à l'UE. A l'opposé, le comité central du PSS a voté une résolution réclamant un vote populaire sur l'adhésion à l'UE avant l'automne 1995. En revanche, les partis radical et démocrate-chrétien se sont prononcés en faveur du report du débat sur l'adhésion ou non à l'UE jusqu'au lendemain des élections fédérales, ceci afin de ne pas porter préjudice aux négociations bilatérales et de ne pas renforcer le front des opposants à l'Europe. Ne souhaitant pas nourrir la polémique, les partis gouvernementaux ont par ailleurs émis le vœu que le Conseil fédéral renonce à présenter un rapport intermédiaire aux Chambres sur l'état de la question européenne au début 1995. Malgré ces réticences, le gouvernement a confirmé sa volonté de publier ce document.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 15.12.1994
LIONEL EPERON

Le président de l'UDC zurichoise et de l'ASIN, Christoph Blocher, a déclaré qu'il se réservait expressément le droit de lancer un **référendum contre les résultats des négociations bilatérales**, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes et la levée de la limitation de 40 tonnes pour les poids lourds.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 23.04.1996
LIONEL EPERON

Afin de sortir de l'**impasse** dans laquelle se trouvaient à nouveau négociateurs suisses et européens à la fin du mois de janvier, les autorités helvétiques lièrent de nombreux contacts informels durant les mois de février et mars avec les délégués de tous les pays membres de l'Union ainsi qu'avec la Commission européenne. Au terme de ces discussions exploratoires dont la teneur fut largement tenue confidentielle – mais au cours desquelles la Suisse aurait pour la première fois lancé l'idée d'abandonner la préférence accordée sur son marché du travail aux personnes domiciliées en Suisse, puis le système de contingentement de la main-d'oeuvre étrangère –, le Conseil fédéral procéda à une évaluation de la situation. Prenant acte de l'accueil fort mitigé réservé par les Quinze aux nouvelles propositions helvétiques à l'occasion notamment de la réunion en mars des ministres européens des transports, le gouvernement se déclara alors prêt à **modifier le mandat de négociation** suisse afin d'éviter que le processus bilatéral engagé depuis la fin 1994 se solde sur un constat d'échec.

Dans la perspective de procéder en avril aux adaptations nécessaires de l'offre suisse dans les domaines de la libre circulation des personnes et des transports routiers, une large **procédure de consultation** auprès des partis politiques, des cantons et des partenaires sociaux fut ouverte. Fort du soutien que devaient à cette occasion lui témoigner les instances dirigeantes de l'ensemble des partis gouvernementaux – UDC y compris – ainsi que les commissions de politique extérieure du parlement, le Conseil fédéral décida en conséquence d'élargir le mandat de ses négociateurs à Bruxelles dans le dossier clé de la libre circulation des travailleurs ainsi que dans celui des transports routiers: déterminé à rester en deçà des dispositions comprises dans le Traité EEE de 1992, le gouvernement proposa à ce titre que l'accord sur la libre circulation entérine dans un premier temps l'abandon de la préférence reconnue aux Suisses et aux étrangers munis d'une autorisation d'établissement vis-à-vis des ressortissants de l'UE déjà établis sur le territoire helvétique, suivi deux ans plus tard et toujours sur une base réciproque de la suppression pure et simple de cette disposition pour l'ensemble de la main-d'oeuvre en provenance de l'Union. Quant aux négociations portant sur la suppression potentielle des contingents, la nouvelle offre suisse prévoyait que celles-ci

débutent cinq ans après l'entrée en vigueur de la première étape. Concernant le domaine des transports terrestres, le Conseil fédéral se dit par ailleurs prêt à procéder à une adaptation progressive du poids maximal des camions dès 2001, pour autant que le passage des 28 aux 40 tonnes soit associé à une hausse coordonnée avec l'UE des taxes routières afin que le transfert de la route au rail soit promu et que les coûts externes du trafic routier soient internalisés. En contrepartie de ces concessions, les autorités suisses formulèrent à nouveau leurs revendications en matière de transports aériens, à savoir que l'Union offre la possibilité aux compagnies nationales d'organiser dès l'entrée en vigueur de l'accord sectoriel des vols vers l'Europe, puis que des améliorations progressives leur soient consenties afin que cinq ans plus tard les avions suisses puissent effectuer des vols internes dans les pays européens.

Cette percée spectaculaire qui, l'espace d'un instant, laissa présager l'aboutissement proche des négociations bilatérales fut néanmoins d'emblée hypothéquée par les déclarations des Démocrates suisses et du député UDC et président de l'ASIN, Christoph Blocher, qui annoncèrent leur intention de lancer un **référendum** contre les accords sectoriels avec l'UE au cas où ceux-ci seraient conclus sur la base des dispositions comprises dans la nouvelle offre des autorités fédérales. Le recours à la procédure référendaire fut d'ailleurs également évoqué par le parti de la liberté et les Verts. Quant aux Quinze – dont la Suisse espérait un signal favorable suite aux concessions accordées –, la majorité d'entre eux accueillit de manière positive les nouvelles propositions de la partie helvétique. Plusieurs Etats-membres, Espagne et Portugal en tête, rappelèrent toutefois qu'à leurs yeux la Suisse se devait de souscrire à l'objectif de la libre circulation avant qu'une modification des directives de négociation données à la Commission européenne ne soit entreprise.⁶

Landesverteidigung

Militäreinsätze

L'année sous revue a vécu au rythme des votations sur l'armement et l'entraînement des soldats suisses à l'étranger, soit principalement les contingents de volontaires helvétiques à pied d'œuvre au Kosovo, actifs dans la reconstruction du pays sous protection des troupes allemandes et autrichiennes. La votation portait sur deux articles de la réforme de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM), acceptée par le Parlement en 2000 après de vifs débats. Un **double référendum** avait été alors initié des deux pôles de l'échiquier politique : d'un côté, les mouvements de gauche et le GSsA; de l'autre, les nationalistes de l'Association pour une Suisse Indépendante et Neutre (ASIN), proches de l'UDC. Si les deux mouvements refusaient unilatéralement, mais pour des raisons idéologiques différentes, le premier article de la révision – la possibilité pour les troupes sur place de se défendre de leur propre chef, et de ne plus dépendre de la protection d'un tiers –, seule l'ASIN rejetait le second arrêté – l'opportunité pour les soldats suisses de poursuivre un entraînement à l'étranger. En début d'année, les deux mouvements ont déposé à Berne respectivement 54'000 et 65'000 signatures. Pour l'ASIN, la révision aurait été contraire à l'esprit de la Constitution fédérale qui interdit de se mêler des conflits extérieurs. Selon le GSsA, elle aurait participé à la consolidation d'Armée XXI et à des dépenses militaires somptuaires, alors que la coopération suisse devrait selon lui passer en priorité par les ONG à l'œuvre sur le terrain.

Le gouvernement, Samuel Schmid en tête, est rapidement monté au front pour défendre son projet. Il a dû affronter une **campagne très vive**, principalement orchestrée par l'ASIN et animée par Christoph Blocher (udc, ZH). Via une importante et spectaculaire opération d'affichage – des rangées de tombes symbolisant les futurs soldats suisses tombés à l'étranger –, les opposants ont placé le débat sur le plan émotionnel. Argument récurrent: l'adhésion, voire l'asservissement à l'OTAN en germe dans un éventuel oui, a constitué la pierre angulaire de l'ASIN comme du GSsA. Alors que ce dernier investissait dans la bataille plus de CHF 200'000, l'ASIN a en revanche déboursé officiellement CHF 1.5 millions, même si plusieurs sources ont évalué au double son engagement financier. Dans le camp adverse, la principale contribution est venue du lobby patronal Economiesuisse. Pour le gouvernement, Samuel Schmid a dénoncé une «campagne intolérable», parlant du populisme et du manque d'objectivité des partisans du non que le Conseiller fédéral a traité de «menteurs», en réponse aux arguments selon lesquels un vote positif aurait entraîné la fin de la neutralité suisse et son entrée à l'OTAN. Quelques jours plus tôt, le DDPS avait annoncé avoir reçu des menaces de mort à l'encontre de Samuel Schmid, preuve du climat hautement émotionnel de ces votations. Le chef du DDPS a dû mener une campagne

inconfortable contre son parti – UDC –, dont les délégués réunis en assemblée avaient refusé à 80% les deux articles de la révision.

Tandis que l'UDC s'engageait activement contre la révision de la LAAM, le oui a pu compter sur le soutien des autres partis gouvernementaux : les radicaux et le PDC se sont engagés en sa faveur, alors que le PS, très partagé sur la question au niveau romand, a finalement apporté son soutien après de longs débats. A l'Assemblée fédérale, 142 parlementaires se sont rassemblés en comité pour soutenir le gouvernement dans sa campagne pour le oui: une vingtaine de socialistes et 9 membres de l'UDC en faisaient partie. La Société suisse des officiers (SSO) s'est aussi prononcée pour l'armement des soldats à l'étranger, alors que ces mêmes soldats, à travers une pétition adressée aux parlementaires, ont recommandé le oui, fustigeant au passage la campagne «primitive» de l'ASIN. Dans le camp des opposants, des forces politiques traditionnellement en conflit se sont retrouvées au coude à coude pour l'occasion: l'UDC, l'ASIN, l'Union démocratique fédérale (UDF), les Démocrates suisses, le GSsA, les Verts et les Femmes socialistes ont fait campagne pour le «non». L'Union syndicale suisse s'est abstenue de toute recommandation de vote.

«Loi fédérale sur l'armement et l'administration militaire (LAAM) (Armement)». **Votation du 10 juin 2001.**

Participation: 42.5%
Oui: 1'002'271 (51.0%)
Non: 963'336 (49.0%)

Mots d'ordre:

- Oui: PRD, PDC, PS (7*), PL, PEP; Economiesuisse, USAM, USP, CSC
- Non: UDC (8*), PE (5*), PdL, Lega, PdT, DS, UDF; ASIN
- Pas de mot d'ordre : USS

*Recommandations différentes des partis cantonaux

«Loi fédérale sur l'armement et l'administration militaire (LAAM) (Coopération en matière d'instruction)». **Votation du 10 juin 2001.**

Oui: 1'001'300 (51.2%)
Non: 956'496 (48.8%)

Mots d'ordre:

- Oui: PRD, PDC, PS (9*), PL, PEP; Economiesuisse, USAM, USP, USS, CSC
- Non : UDC (5*), PE (5*), PdL, Lega, PdT, DS, UDF; ASIN

*Recommandations différentes des partis cantonaux

Appelé aux urnes le 10 juin, **le peuple a accepté la révision** de la loi militaire: 51% de oui pour le premier article (armement des soldats suisses à l'étranger) et 51.2% en faveur du second (coopération en matière d'instruction). Un vote extrêmement serré qui a dû compter sur une participation moyenne: 42.5%. Face à un objet qui touchait au thème polémique de la neutralité helvétique, les votants se sont exprimés sur un axe idéologique plus que géographique ou linguistique. Le fréquent fossé entre la Suisse romande et alémanique s'est refermé pour l'occasion, et ni le clivage ville-campagne, ni les différences entre les classes d'âge et les sexes n'ont eu d'effets notables. Le front du refus s'est plutôt développé dans les régions périphériques: Suisse centrale, Valais, Grisons et Tessin ont exprimé un non «conservateur» marqué par l'attachement à l'idée de neutralité suisse, alors que Jura et Genève ont pu s'appuyer sur les nombreux votes traditionnellement antimilitaristes. Le Tessin remporte deux records pour cette votation: celui du plus haut pourcentage de non (63%), et celui de la plus faible participation (27.4%). Il apparaît que l'aspect idéologique de la votation a efficacement rebondi sur les consignes des partis: 61% des sympathisants du PS ont voté oui, alors que 74% des partisans de l'UDC ont suivi les recommandations officielles du parti. De plus, les analyses ont montré que les Suisses n'ont pas fait de différence entre les deux objets du volet militaire de la votation: les votants se sont principalement déterminés sur le chapitre «armement», puis ont voté à l'identique sur le second objet. Enfin, un tiers des opposants au projet ont placé des raisons pacifistes en première explication de leur choix.

En tant que membre du gouvernement et conseiller fédéral le plus impliqué dans les enjeux de ces votations serrées, Samuel Schmid a jugé bon de rappeler que ce résultat

positif n'était en rien synonyme d'une adhésion à terme à l'OTAN, ni d'un abandon de la neutralité helvétique. Le gouvernement a transmis en septembre le texte de l'arrêté fédéral sur la participation de la Suisse à la Force multinationale de maintien de la paix au Kosovo (KFOR) (MCF 01.055). Celui-ci prolonge le mandat des soldats suisses jusqu'en 2003, allouant pour la période un budget de CHF 70.5 millions. Le texte prévoit aussi d'augmenter de 40% le contingent de la Swisscoy, de 160 volontaires pour l'année sous revue à 220 personnes au maximum. Dès octobre 2002, les volontaires porteront une arme personnelle et seront épaulés par la présence de cinq chars.⁷

Militärorganisation

Malgré l'absence de soutien des partis gouvernementaux, les signatures pour les référendums (armée et protection civile) ont été déposées lors de la deuxième moitié du mois de janvier. Le camp des **opposants** conservateurs s'est amenuisé au fil de la campagne et la gauche s'est en grande partie désintéressée de l'objet. Cette dernière s'est concentrée sur les thèmes à teneur plus sociale au menu de la votation de mai. Le camp conservateur s'est trouvé diminué par les divisions internes de l'UDC. Ce parti a finalement accepté le projet en assemblée, principalement grâce à l'engagement de son conseiller fédéral Samuel Schmid, en charge du dossier. De nombreuses sections cantonales ont toutefois rejeté l'Armée XXI. Quant à l'ASIN, d'ordinaire prompt à combattre tout projet de réforme de la défense nationale ou marquant une volonté d'ouverture du pays, son comité a décidé de ne pas donner de mot d'ordre et de ne pas soutenir financièrement les opposants. Le manque de moyens du principal comité opposé à la réforme (Bürgerkomitee für eine unabhängige und leistungsfähige Milizarmee in einer neutralen und sicheren Schweiz), dirigé par l'ancien divisionnaire Hans Wächter, et la difficulté de coordonner l'action des nombreux groupes le composant ont été soulignés par de nombreux commentateurs. Début avril, un « Comité fédéral pour une Suisse souveraine, neutre et démocratique », regroupement d'organisations proches des milieux conservateurs, a condamné une dérive politique vers l'OTAN et la création de dépendances techniques et organisationnelles par rapport à l'étranger. De plus, la capacité de la nouvelle armée à défendre l'intégralité du territoire a été mise en question. En fin de campagne de votation, durant la dernière semaine d'avril, un comité de parlementaires, présidé par le conseiller national Thurgovien Alexander Baumann (udc) et composé d'une dizaine de députés, est venu renforcer le camp de l'opposition. Ils ont rappelé le danger que représentait le projet pour la milice, ainsi que le risque d'aboutir à une armée à deux classes. Ils ont en outre prétendu que les coûts allaient exploser et qu'à terme c'était l'entrée dans l'OTAN qui était visée par le DDPS. Les rangs de l'opposition parlementaire étaient nettement plus réduits que lors du vote au plénum. Sur les 18 UDC qui avaient refusé le projet au parlement, ils n'étaient plus que huit dans ce comité. On y trouvait la frange la plus conservatrice du parti représentée par le Zurichois Ulrich Schliuer, accompagné du président de l'ASIN Hans Fehr, de Toni Bortoluzzi (ZH) ou encore de Christoph Mörgeli (ZH). L'unique député des Démocrates suisses, le bernois Bernhard Hess, ainsi que le représentant de l'Union démocratique fédérale, le bernois Christian Waber, s'étaient associés à cette démarche. De nombreux poids lourds de l'UDC, tels le président du parti Ueli Maurer ou Christoph Blocher, malgré leur opposition aux changements législatifs, ne figuraient pas dans ce comité, de même qu'aucun romand. Il convient de préciser que la gauche, au sein de laquelle se trouvaient certains opposants, avait d'emblée refusé d'être associée à un tel comité parlementaire.

Le conseiller fédéral Samuel Schmid, ainsi que des représentants des gouvernements cantonaux, ont lancé **la campagne** à l'occasion d'une conférence de presse organisée à la mi-février. Ils ont rappelé qu'Armée XXI était le meilleur compromis pour avoir une défense nationale moins chère, moderne, plus souple et répondant aux menaces de son temps. Ils ont également rappelé que la coopération internationale ne remettait pas en cause la neutralité. Ils ont souligné que la formation serait améliorée, avec des cours de répétition à un rythme annuel. De plus, l'abaissement de l'âge de libération, combiné au raccourcissement de la formation des cadres, devraient faciliter le recrutement de volontaires pour un service d'avancement. Le chef du DDPS a également défendu la réorganisation de la protection civile et estimé que la meilleure coopération entre les institutions chargées de la sécurité (polices, pompiers, services sanitaires, protection civile) justifiait le soutien aux modifications légales. Le conseiller d'Etat valaisan Jean-René Fournier (pdc), président de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires militaires, a fait part de l'appui des 26 cantons aux deux projets de réformes, estimant qu'ils prenaient en compte la limitation croissante des ressources financières et les structures fédéralistes de la Suisse.

Un comité favorable aux réformes, intitulé « 2 x oui pour l'Armée XXI et pour la

protection de la population » et fort de 116 parlementaires bourgeois, s'est présenté aux médias à la fin du mois de février. Outre les arguments de l'efficacité et de la modernité, les avantages de la réduction des jours de service pour les vies familiales et professionnelles ont été mis en exergue. La capacité de cette nouvelle structure à faire face aux nouvelles menaces (terrorisme, extrémisme) a également été invoquée. Les délégués du parti socialiste ont recommandé de voter blanc à la réforme Armée XXI. Trois sections cantonales ont cependant accepté Armée XXI (Fribourg, Neuchâtel, Thurgovie). L'Assemblée des délégués de l'UDC s'est laissée convaincre par son conseiller fédéral Samuel Schmid, même si elle n'a accepté la réforme de l'armée que de justesse (165 voix contre 161). Douze sections cantonales et les Jeunes UDC se sont en outre opposés à la réforme de l'armée. Le PRD et le PDC ont recommandé l'approbation des projets. Au sein du parti écologiste, les délégués se sont montrés plus réceptifs aux changements proposés, alors que le groupe parlementaire avait nettement refusé le texte (8 non et une abstention), et ont recommandé de voter blanc. La composition du comité référendaire, principalement des personnalités conservatrices et des officiers à la retraite, a poussé les écologistes à ne pas rejoindre le camp des opposants. Concernant la loi sur la protection de la population, les prises de position des partis et associations ont peu varié par rapport à celles sur Armée XXI. Les deux réformes ont été largement soutenues par la population et par l'unanimité des cantons. Celle de l'armée a été acceptée par 76% des votants. Celle de la protection de la population l'a été encore plus largement avec 80% d'approbation. Cette dernière n'a été que marginalement présente dans le débat. Bien que la majorité des cantons n'était pas requise, le résultat illustre le large soutien populaire aux réformes, même dans les cantons considérés comme plus conservateurs. Les cantons de Berne, Fribourg, Vaud et Neuchâtel ont été les plus enthousiastes et ont accepté Armée XXI à plus de 80% alors qu'Uri (63% de oui), Schaffhouse (62%) et Schwyz (60%) ont été les plus sceptiques. La plus forte résistance constatée dans les cantons périphériques peut s'expliquer par les conséquences de la réorganisation de l'armée. La fusion de places d'armes, la centralisation des arsenaux ou l'affaiblissement de l'ancrage territorial des troupes étaient de nature à les rendre méfiants. L'ancien divisionnaire Hans Wächter, responsable du principal comité d'opposants, a estimé que c'était la fin de la Suisse « telle que nous la connaissons ». Le conseiller national UDC thurgovien Alexander Baumann, chef de file du comité parlementaire défavorable aux réformes, a fustigé la propagande d'Etat, à hauteur de plusieurs millions de francs, menée par le DDPS. Ce dernier a répliqué que l'information aux soldats aurait également été faite sans référendum. De nombreux commentateurs ont souligné l'importance de l'engagement de Samuel Schmid dans la campagne. Par la sobriété de ses interventions et sa capacité à convaincre les régions périphériques qu'elles ne seraient pas les grandes perdantes de ces changements, le ministre de tutelle est parvenu à neutraliser bon nombre d'oppositions.

Modification de la loi sur l'armée et l'administration militaire. Votation du 18 mai 2003.

Participation: 50%
Oui: 1 718 452 (76,0%)
Non: 541 577 (24,0%)

Mots d'ordre:

- Oui: PDC, PRD, UDC (12*), PCS, PEV, PL; Economiesuisse, USP, UCAPS, USAM, USS.
- Non: DS, PSL, UDF, PdT.
- Blanc: PS (3*), PE.
- Liberté de vote: Lega.
- Pas de mot d'ordre: CSC.

* Recommandations différentes des partis cantonaux.

L'**analyse VOX** a montré que même les sympathisants de l'UDC ont majoritairement soutenu les réformes et accepté celle de l'armée à 64% et de la protection de la population (71%). Les sympathisants des autres partis gouvernementaux l'ont fait encore plus nettement : 77% d'approbation d'Armée XXI par les socialistes (81% pour la protection de la population) contre 87% par les radicaux (88%) et 91% par les démocrates-chrétiens (93%). Au niveau des caractéristiques sociales et politiques ayant joué un rôle dans l'orientation du vote, le clivage entre défenseurs de valeurs modernistes ou traditionalistes s'est révélé significatif. Les citoyens estimant défendre une Suisse moderne ont accepté Armée XXI à 83% (86% pour la protection de la

population) alors que ceux se réclamant d'une Helvétie gardienne des traditions ne l'ont fait qu'à 63% (68%). Le critère de la confiance dans le gouvernement semble également avoir eu un impact sur le niveau de soutien aux projets. Contrairement aux scrutins précédents sur l'armée, la ligne de conflit entre ses opposants et ses partisans ne semble pas avoir joué de rôle, les niveaux de soutien des deux camps étant très proches. Les commentateurs ont estimé que la nature des objets permettait de comprendre le peu de différences. La question ne concernait ainsi pas l'existence de l'institution mais uniquement le maintien d'une structure, l'Armée 95, jugée dépassée par les deux camps.⁸

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Grosse Parteien

PARTEICHRONIK
DATUM: 20.10.1990
MATTHIAS RINDERKNECHT

Die Führung der SVP **stellte sich zwar ebenfalls hinter die Europapolitik** des Bundesrates, **die Opposition gegen einen EWR-Vertrag** – und erst recht gegen einen allfälligen EG-Beitritt – **scheint in ihren Reihen aber grösser zu sein** als bei den anderen Bundesratsparteien. Als prominentester Vertreter dieser Richtung profilierte sich der Zürcher Nationalrat Blocher, der als Präsident der «Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz» (AUNS) aus seiner heftigen Kritik an einem EWR-Vertrag, welcher für die Schweiz einen Souveränitätsverlust und den Abbau der direkten Demokratie bringen würde, kein Hehl machte.⁹

PARTEICHRONIK
DATUM: 21.09.1995
EVA MÜLLER

Auch auf andere Eskapaden von Christoph Blocher reagierte die Partei empfindlich. Im Mai liess sich das SVP-Aushängeschild von der von ihm präsierten Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (Auns) einen Freipass für drei Referenden ausstellen – gegen Konzessionen bei den bilateralen Verhandlungen, gegen die europäische Sozialcharta und gegen neue Staatssekretäre. Die SVP, die eine immer stärkere **Vermischung mit der Auns befürchtet**, forderte Blocher daraufhin auf, die **Positionen von SVP und Auns klar voneinander zu trennen**. Die Auns zählt über 20'000 Mitglieder, darunter gehören nicht wenige auch der SVP an. Anlässlich der Grosskundgebung «Ja zur Schweiz – Nein zum EWR/EU-Beitritt», die Ende September unter dem Patronat von Christoph Blocher in Zürich stattfand, traten die SVP Zürich und die Auns zum Ärger der SVP-Parteizentrale allerdings in einer gemeinsamen Trägerschaft auf.¹⁰

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 18.09.2012
MARC BÜHLMANN

Nach der Niederlage, welche die Auns mit ihrer Staatsvertragsinitiative im Juni erlitt, war die schwindende Schlagkraft der einst als Anti-Europa-Organisation von Christoph Blocher mitgegründeten Organisation auch ein Thema in der SVP. Zwanzig Jahre nach dem EWR-Erfolg müsse der **Kampf gegen den schleichenden EU-Beitritt** neu lanciert werden. Am 20-jährigen Jubiläum der Auns regte Christoph Blocher deshalb ein Komitee mit Integrationskritikern aus allen bürgerlichen Parteien an. Die SVP beauftragte Nationalrat Thomas Aeschi (ZG) als Leiter dieses Projektes.¹¹

ANDERES
DATUM: 03.12.2012
MARC BÜHLMANN

Das Nein zum **EWR** vor 20 Jahren war Anlass für eine Gedenkfeier, welche die SVP gemeinsam mit den SD, der EDU und der Auns in Biel durchführte. Rund 1'500 folgten der Einladung der Partei, bei der Christoph Blocher die Festrede übernahm. Blocher warnte, dass der Bundesrat heute wie damals heimlich einen EU-Beitritt plane und dass es gelte, wachsam zu bleiben. Aus Angst vor Protestaktionen wurde das Festgelände von einem grossen Polizeiaufgebot gesichert. Zu Ausschreitungen kam es nicht.¹²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 28.11.2013
MARC BÜHLMANN

Gewohnt dezidiert richtete sich die SVP in ihrer **Europapolitik** gegen alle Annäherungsversuche an die EU. Der Bundesrat sei mit seinen Vorschlägen zu institutionellen Fragen bereits im Jahr 2012 viel zu weit gegangen. Die Schweiz sei jedoch auf keine neuen Abkommen mit der EU angewiesen. Harsch fiel die Reaktion der Volkspartei denn auch aus, als die EU-Kommission Anfang 2013 vorschlug, über eine Weiterführung der Kohäsionszahlungen zu diskutieren. Als der Bundesrat Ende August ein Mandat zu Verhandlungen mit der EU über institutionelle Reformen vorstellte,

sprach Parteipräsident Brunner an der Delegiertenversammlung in Genf von „Landesverrat“ und „nötigem Widerstand“. Das Mandat sei nicht nur eine Selbstaufgabe, mit der fremde Richter akzeptiert würden, sondern es käme einem schleichenden EU-Beitritt gleich. Der Widerstand müsse wie schon vor 20 Jahren gegen den EWR stark sein und die Kräfte gebündelt werden. Ruhiger wurde es im Berichtsjahr um die im Vorjahr von Christoph Blocher angekündigte Anti-EU-Gruppe. Mitte Januar wurde in der Presse vermeldet, dass das Vorhaben gescheitert sei, weil von den anderen Parteien zu wenig Sukkurs komme. Man wolle sich deshalb eher auf eine reine SVP-Denkfabrik konzentrieren. Ende November wurde dann allerdings bekannt, dass die SVP, vor allem auf Antrieb von Christoph Blocher, mit dem Aufbau von Strukturen für eine Kampfgruppe gegen eine allfällige Abstimmung zu neuen Abkommen zwischen der Schweiz und der EU schon weit fortgeschritten war. Ein entsprechender Verein „Nein zum schleichenden EU-Beitritt“ war am 23. Oktober von Christoph Blocher, Ulrich Schlüer und Thomas Aeschi gegründet worden. Blocher nahm Einsitz im Präsidium. Bereits seien 40 zivilgesellschaftliche Organisationen beigetreten, darunter auch die Auns, die im Kampf gegen den EWR-Beitritt in den 1990er Jahren gegründet worden war.¹³

Verbände

Verbände

ANDERES
DATUM: 07.10.2000
HANS HIRTER

Der Präsident der Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (**AUNS**), der Zürcher SVP-Nationalrat Blocher, versuchte vergeblich zu verhindern, dass seine Organisation eine Parole zu den bilateralen Verträgen mit der EU ausgibt. Sein Argument, dass von diesen Verträgen die Neutralität der Schweiz nicht tangiert sei, und sie deshalb mit dem in den Statuten festgehaltenen Zweck der AUNS nichts zu tun haben, vermochte die Mitglieder nicht zu überzeugen. Diese beschlossen an ihrer Mitgliederversammlung in Bern, die Parolenfassung auf die Traktandenliste zu setzen und entschieden sich anschliessend für die Nein-Parole. Da dies jedoch erst eine Woche vor dem Abstimmungssonntag geschah, griff die AUNS nicht mehr aktiv in die Abstimmungskampagne ein. Im Herbst lancierte die AUNS das Referendum gegen die beiden Militärgesetzrevisionen (Bewaffnung bei friedenserhaltenden Auslandmissionen und Ausbildungszusammenarbeit mit anderen Armeen). Dabei blieb sie nicht allein. Auch die Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (**GSoA**) entschied sich an einer Vollversammlung einstimmig für ein Referendum.¹⁴

Überparteiliche politische Interessen / Think Tanks

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 18.11.1992
HANS HIRTER

Die Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (GSoA) konnte am 12. September in Anwesenheit des international bekannten Friedensforschers Johan Galtung ihr 10jähriges Bestehen feiern. Ihre erfolgreiche Kampagne für die Volksinitiative gegen die Beschaffung von neuen Kampfflugzeugen hatte sich auch sehr positiv auf den **Mitgliederbestand ausgewirkt, der auf über 30'000 anstieg.**

Auf ähnliche Weise profitierte die Aktion für eine unabhängige Schweiz (AUNS), welche den EWR-Vertrag vehement bekämpfte, von den Instrumenten der direkten Demokratie. Diese 1986 aus dem Abstimmungscommittee gegen den UNO-Beitritt hervorgegangene und heute von Nationalrat Blocher (svp, ZH) präsierte Organisation konnte ihren Mitgliederbestand **im Verlauf der Abstimmungskampagne gegen den EWR auf rund 16'000 verdoppeln.**¹⁵

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 20.12.1994
HANS HIRTER

Die von Nationalrat Blocher (svp, ZH) präsierte und gut 18'000 Mitglieder zählende Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS) setzte sich mit Erfolg **gegen die Bildung eines** Kontingents von schweizerischen Blauhelmen ein.

Mit der Aufnahme des freisinnigen Nationalrats Miesch (BL) in den Vorstand gelang es ihr, die vor der EWR-Abstimmung erfolgten Austritte prominenter bürgerlicher Politiker (unter anderen die beiden Freisinnigen Mühlemann (TG) und Bonny (BE) sowie Oehler (cyp, SG)) einigermassen zu kompensieren.

Der neue GATT-Vertrag **fand auch bei der AUNS Unterstützung**, da es sich dabei um ein Handelsabkommen mit einem klar beschränkten rechtlichen Rahmen und nicht um ein supranationales Gebilde handle.¹⁶

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 13.05.1996
HANS HIRTER

Die vom Zürcher Nationalrat Blocher (svp) präsierte Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS) versuchte, sich vom **Beigeschmack eines Sammelbeckens für Rechtsextreme zu befreien**. Noch vor Jahresbeginn hatte sie einige notorische Antisemiten ausgeschlossen resp. zum Austritt aufgefordert.

An ihrer Jahresversammlung gab die rund 16'000 Mitglieder und weitere 6'500 Gönner und Sympathisanten zählende AUNS bekannt, dass sie zur Bestreitung von Abstimmungskämpfen mehr als 2 Mio CHF angehäuft habe. Der Bestand dieser Kriegskasse dürfte auch nach der erfolgreichen Kampagne der AUNS gegen die zusätzlichen Staatssekretärposten im Rahmen der Regierungs- und Verwaltungsreform noch weitgehend intakt sein. Da sich die Befürworter dieser Vorlage nur zaghaft engagierten, war auch von seiten der AUNS keine aufwendige Kampagne erforderlich.

Im Vorstand der AUNS sitzen neben Blocher als Vizepräsidenten die beiden ehemaligen NR Eisenring (cvp, ZH) und Miesch (ex-fdp, BL) sowie u.a. die amtierenden NR Fehr (svp, ZH), Moser (fp, AG) und Steffen (sd, ZH) und die ehemaligen NR Graf (ex-svp, ZH) und Schalcher (evp, ZH).¹⁷

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 09.05.1998
HANS HIRTER

Die von Christoph Blocher (svp, ZH) präsierte und auf rund 30'000 Mitglieder angewachsene Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS) erhielt im **Frühjahr mit Nationalrat Hans Fehr (svp, ZH) einen neuen Geschäftsführer**. Fehr hatte sich bisher als Sekretär der stark expandierenden SVP des Kantons Zürich einen Namen als guten Organisator und politischen Hardliner gemacht.¹⁸

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN
DATUM: 09.10.1999
HANS HIRTER

Die Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS), welche nach eigenen Angaben über eine Kriegskasse von knapp 4 Mio Fr. verfügt, rüstete sich für einen weiteren Abstimmungskampf. Noch bevor der Bundesrat seine Botschaft über **bewaffnete Armeeinsätze im Ausland** verabschiedet hatte, beschloss sie an ihrer Jahresversammlung vom 8. Mai in Bern, einen allfälligen zustimmenden **Entscheid des Parlaments mit dem Referendum** zu bekämpfen.

Keine Unterstützung durch den AUNS-Vorstand fand das von den SD und der Lega dei Ticinesi lancierte Referendum gegen die bilateralen Verträge mit der EU. Sowohl AUNS-Sekretär Fehr als auch Präsident Blocher (beide svp, ZH) beurteilten die Abkommen zwar negativ, sprachen sich aber gegen eine Teilnahme der AUNS an der Referendumskampagne aus, da die Neutralität und die Souveränität der Schweiz durch die Verträge nicht beeinträchtigt würden.¹⁹

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 16.09.2018
CHRISTIAN GSTEIGER

Die Basler Zeitung und der Tages-Anzeiger berichteten im September 2018 über **Mitgliederschwund, Inaktivität und finanzielle Schwierigkeiten bei der AUNS**. Von ehemals 50'000 zähle der Verband heute noch 30'000 Mitglieder; auch sei der Verein mit der Zeit gealtert: Sehr engagierte Mitglieder aus den Zeiten der EWR-Abstimmung, als noch Christoph Blocher den Verband geleitet hatte, habe man unterdessen infolge von Todesfällen verloren, wie der Jahresbericht 2017 der AUNS zitiert wurde. Da mit diesem Mitgliederschwund auch «grosszügige Gönner» verloren gegangen seien, wirke sich das auch auf das Budget aus: Bereits seit Längerem verfolge der Verband ein Sparprogramm, sodass Stellen gestrichen und günstigere Räumlichkeiten hätten gesucht werden müssen. Wie die Basler Zeitung festhielt, monierten AUNS-Mitglieder unter vorgehaltener Hand gar, der derzeitige Präsident Lukas Reimann setze die Prioritäten falsch, indem er etwa an Veranstaltungen teure Gäste wie den britischen Ukip-Chef Nigel Farage oder die ehemalige deutsche AfD-Chefin Frauke Petry einlade. Reimann konterte, ihm sei eine AUNS, die viel Geld ausbebe und etwas bewege, wichtiger als eine AUNS «mit vollem Konto und leerer Agenda». Auch könnten gerade über Social Media viele neue Mitglieder angeworben werden, nur würden diese leider nicht jeden Monat CHF 1'000 zahlen wie «einige Kämpfer der ersten Stunde». Die Inaktivitäts-Vorwürfe erklärte Reimann gegenüber der Presse damit, dass man bereits seit mehreren Jahren auf zahlreiche Aktionen verzichtet habe, um Kräfte zu sparen, welche zur Bekämpfung des institutionellen Rahmenabkommens mit der EU hätten gebraucht werden sollen – nur sei es bis jetzt eben nicht zu einem Rahmenabkommen gekommen.

Dass im November über die Selbstbestimmungsinitiative abgestimmt werde und im Folgejahr über die Übernahme der EU-Waffenrichtlinie, komme der AUNS gelegen – damit könne man beweisen, dass man nicht inaktiv geworden sei, so Reimann.²⁰

- 1) NZZ und TA, 12.4. und 22.12.90, Bund, 26.10.90; NZZ, 30.3.90 (FdP). TA, 23.8.90. Vgl. auch NZZ, 27.1.90.
- 2) 24 Heures, 3.3.90; presse du 14.5.90.; Presse des 1.5. et 2.5.90; SHZ, 17.5.90.; Presse des 10.2., 18.5. et 16.8.90; RFS, 7. 13.2., 21, 22.5. et 35, 28.8.90; SHZ, 22.1., 31.5., 7.6. et 30.8.90.; Presse du 24.3.90; NZZ, 27.3.90. Presse des 24.4. et 25.4.90.
- 3) Presse du 7.10.91.
- 4) Lib., 12.11.94; presse des 15.11, 22.11 et 25.11.94; JdG, 17.11.94; NQ, 14.11 et 21.11.94; 24 Heures, 13.12.94.
- 5) 24 Heures, 2.11.94; Lib., 12.11.94; presse du 22.11.94.
- 6) Presse des 13.2, 15.2, 2.3, 5.3, 12.3 (ministres des transports des Quinze), 16.3, 28.3, 2-6.4 et 16-18.4.96; Lib. et Express, 22.2, 7.3 et 27.3.96; NQ, 4.3.96; Bund, 8.3.96; 24 Heures, 18.3, 25.3 et 25.4.96; NLZ, 23.3.96; NZZ, 30.3 et 20.4.96; TA, 9.4.96; JdG, 23.4.96.
- 7) FF, 2001, p. 1098 s.; FF, 2001, p. 4458 ss.; FF, 2001, p. 5771 ss.; LT, 29.3; 9.4; 4.4 et 2.4.01; TG 24.1; 25.1; 7.5; 4.5; 6.6 et 6.12.01. Lib 30.5.01; Presse du 30.4. et 11.6.01.; Thanh-Huyen Ballmer-Cao e.a. (2001): Analyses des votations fédérales du 10 juin 2001, Analyse VOX 74.
- 8) Blaser et al. (2003): Analyse des votations fédérales du 18 mai 2003, VOX no 81. ; FF, 2003, p. 4668 ss.; FF, 2003, p. 673 s.; FF, 2003, p. 675 s.; Presse des 24.1, 18.2, 1.3, 3.3, 2.4, 7.4, 26.4 et 19.05.03; Lib., 14.4.03; TA, 19.3 et 25.3.03; BaZ, 8.1.03.
- 9) BZ vom 14.5.90; Vat. vom 20.10.90.
- 10) Hartmann (1995). Heile Welt Schweiz, die nationalkonservative Bewegung in der Diskussion; SoZ, 14.5.95; Sonntags-Blick, 9.7.95; Ww, 21.9.95
- 11) NZZ, 18.9.12.
- 12) TA, 3.12.12.
- 13) NZZ, 11.1., 13.1. und 29.6.13; SO, 25.8.13; NZZ, 26.8., 6.9., 22.10. und 28.11.13.
- 14) LT, 7.10.00 (AUNS); TA, 9.10.00 (GSoA); TA, 7.3.00; SoZ, 14.5.00; Presse vom 15.5.00
- 15) TA, 18.11.92 und 14.5.93; NZZ, 11.9.92; TA, 12.9.92; WoZ, 11.9.92
- 16) SoZ, 8.5.94; NZZ, 20.12.94
- 17) Sonntags-Blick, 21.1.96; SoZ, 12.5.96; NZZ und TA, 13.5.96
- 18) SoZ, 1.2.98; BZ, 20.4.98; Presse vom 11.5.98
- 19) Presse vom 10.5.99; TA, 8.10.99; NZZ, 9.10.99; Vuichard (1999) Das Verschwinden des Schweizers
- 20) BaZ, TA, 17.9.18